



**50** ANS

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES**  
des groupes de producteurs visés par le  
*Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec*

Les Producteurs  
de bovins du  
Québec  
[bovin.qc.ca](http://bovin.qc.ca)



JANVIER-FÉVRIER  
2025

# BRITESPAN™

## DÔMES



# BRITESPAN COMPREND LES EXIGENCES DU QUÉBEC

— ET DE L'AGRICULTURE CANADIENNE

Fiers de servir les agriculteurs d'ici, nous concevons des structures d'acier avec revêtement souple, parfaitement adaptées aux fermes bovines et laitières. Nos étables offrent l'espace, la ventilation et la lumière naturelle nécessaires pour améliorer la santé de vos animaux et simplifier vos opérations, tout en étant conçues pour affronter les rigueurs du climat québécois. Innovation et durabilité pour soutenir la réussite de votre entreprise!



☎ 1 855 912-1004

🌐 [britespandomes.com](http://britespandomes.com)

DÉCOUVREZ LA  
DIFFÉRENCE  
BRITESPAN



# TABLE DES MATIÈRES

## SECTION 1 ACTIVITÉS EN 2024

1. MARCHÉS	5
2. SÉCURITÉ DU REVENU	6
3. RELATIONS PUBLIQUES ET RELATIONS GOUVERNEMENTALES	7
4. IMPLICATION AU NIVEAU CANADIEN	7
5. SANTÉ ANIMALE ET ENVIRONNEMENT	7
6. PROGRAMMES QUALITÉ	8
7. COMMUNICATION ET VIE SYNDICALE	9
8. PROJETS DE RECHERCHE	10
9. PLANIFICATIONS STRATÉGIQUES	10
10. STRUCTURE DE L'ORGANISATION	10

## SECTION 2

CONSULTATION SUR UN PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LES ENTREPRISES EN CROISSANCE BASÉ SUR UNE ANNÉE DONNÉE (2024)	12
---	----

## SECTION 3 ACTIVITÉS DE MISE EN MARCHÉ EN 2024

ATELIER DES PRODUCTEURS DE VEAUX D'EMBOUCHE	15
ATELIER DES PRODUCTEURS DE BOUVILLONS D'ABATTAGE	19
ATELIER DES PRODUCTEURS DE VEAUX DE LAIT	27
ATELIER DES PRODUCTEURS DE VEAUX DE GRAIN	31
ATELIER DES PRODUCTEURS DE BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS	37

# SECTION 1

## ACTIVITÉS EN 2024



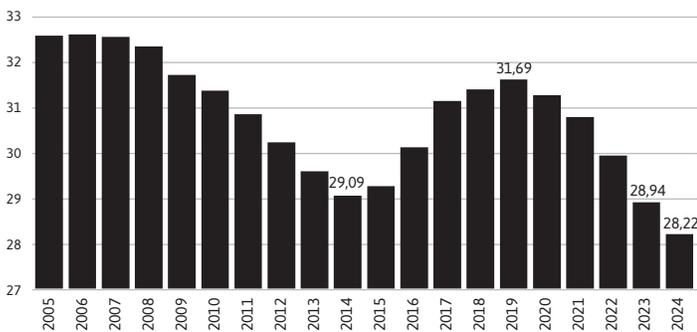
## 1. MARCHÉS

La décroissance du cheptel bovin américain observée depuis 2019 s'est poursuivie en 2024, atteignant un nouveau creux historique de 28 223 millions de têtes au 1<sup>er</sup> janvier 2024, soit une baisse de 2,5 % par rapport à 2023. Selon les statistiques du United States Department of Agriculture (USDA), cela représente 3 468 millions de vaches de moins qu'en 2019.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, Statistique Canada recensait 3,42 millions de vaches de boucherie en inventaire au Canada, soit une baisse de 3 % par rapport à 2023 et de 7 % par rapport à 2019.

Les signaux du marché en faveur d'une expansion sont forts, les prix des veaux atteignant des niveaux records et les perspectives permettant d'aspirer à une rentabilité des producteurs sont bonnes. L'augmentation de la rétention des génisses et un abattage encore plus strict des vaches pourraient continuer de resserrer l'offre pendant une à deux années avant d'entraîner une reprise plus marquée de la production de veaux dès 2026.

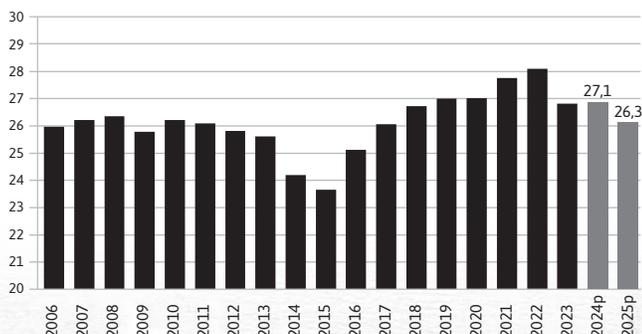
**Figure 1. Inventaire de vaches de boucherie aux États-Unis (millions de têtes)**



Source : USDA

Aux États-Unis, le resserrement de la production de viande observé en 2023 devrait se stabiliser pour les années 2024 et 2025, entre 26,3 et 27,1 milliards de livres de viande. Au Canada, les abattages sont en baisse de 4,9 % après 10 mois en 2024, ce qui devrait se traduire par des abattages inférieurs à 3 millions de têtes à la fin de l'année. Cette contraction de l'offre pourrait maintenir l'effet de levier en faveur des vendeurs.

**Figure 2. Production de viande bovine aux États-Unis (milliards de livres)**

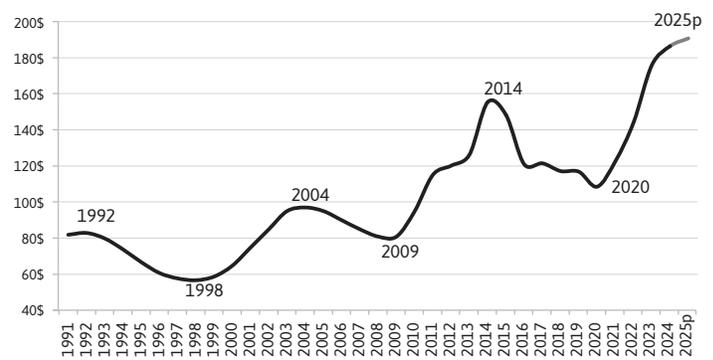


Sources : USDA et prévision WASDE

La demande de viande bovine reste forte, malgré des prix records qui témoignent des préférences des consommateurs et de la qualité de la viande bovine produite. Les facteurs économiques se sont améliorés et devraient continuer à le faire, bien que l'inflation et le chômage demeurent des facteurs clés à surveiller. La combinaison d'une demande stable et d'une offre plus faible soutient les prix du bétail et de la viande bovine, qui devraient afficher une tendance stable, voire légèrement plus élevée, en 2025.

Les exportations américaines de bœuf devraient terminer l'année 2024 en baisse de 2 % à 3 % sur la base des tonnages, mais les valeurs restent élevées. Une baisse similaire de 3 % est attendue pour 2025. En revanche, les importations américaines devraient augmenter de 10 % en 2025.

**Figure 3. Cycle de prix du bouvillon aux États-Unis (\$ US/100 lb vif)**



Source : Cattlefax

### Bouvillons

Les prix du bouvillon se situaient entre 182 \$ et 195 \$ US/100 lb vif jusqu'à la fin de l'année 2024, avec un prix moyen de 185 \$ US/100 lb vif. Le prix moyen en 2025 devrait augmenter pour atteindre 190 \$ US/100 lb vif. En 2024, la rentabilité des entreprises de bouvillons d'engraissement a été limitée, malgré des prix records et un coût des grains relativement faible en raison des prix d'achat élevés des veaux.

### Veaux d'embouche

En 2024, l'offre de veaux d'embouche a diminué de 700 000 têtes par rapport à 2023 aux États-Unis. Cette baisse de la disponibilité des veaux contribuera à une hausse de leurs prix en 2025.

### Vaches de réforme

Depuis le début de l'année, les abattages de bovins de réforme aux États-Unis ont diminué de plus de 500 000 têtes. Le manque d'offre et la forte demande de bœuf haché maigre ont soutenu le marché. Les perspectives de prix pour 2025 sont à la hausse.

### Veaux de grain

En 2024, la production de veaux de grain a augmenté de 5 % par rapport à celle de 2023 et devrait se clôturer à 75 000 veaux. Le poids moyen des carcasses s'élève à 390 lb, soit une hausse de 1 lb par rapport à celui de l'année précédente. Les prix du veau de grain se sont appréciés en 2024. Les prix moyens se sont établis à 4,25 \$/lb carcasse. En Ontario, le prix était de 4,30 \$/lb carcasse pour les ventes à l'encan et de 4,38 \$/lb carcasse pour les ventes directes aux abattoirs.

# ACTIVITÉS EN 2024

## Veaux de lait

La production américaine de veaux de lait a diminué de 10,6 % par rapport à 2023, ce qui devrait se traduire par un total de 127 211 têtes.

Les importations de viande de veau au Canada ont augmenté de 12 % par rapport à 2023, tandis que les exportations affichent une hausse plus faible à 1,8 %.

Avec une hausse constante observée tout au long de l'année 2024, le prix du veau de lait sur le marché américain, ajusté au marché du Québec, devrait s'établir à environ 6,30 \$/lb.

## Sommaire

L'année 2024 laisse présager une expansion de la production, reste à savoir quand précisément et sous quelle forme. Les tendances des stocks et de l'offre indiquent que des baisses de prix significatives ne se produiront pas avant plusieurs années. Au cours du dernier cycle, les stocks de remplacement de bœuf ont commencé à augmenter en 2012, tandis qu'en 2024, le niveau enregistré au début de l'année est le plus faible jamais observé. Il faudra plusieurs années de rétention accrue des génisses avant que l'offre de veaux d'embouche, puis de bouvillons d'engraissement, n'augmente significativement.

Cette conjoncture favorable a permis à la part du producteur de passer de 46 % du prix de détail en 2023 à 52 % en 2024.

## 2. SÉCURITÉ DU REVENU

Les programmes de sécurité visent à stabiliser les revenus des entreprises et à aider les producteurs à mieux traverser les creux du marché. Un environnement d'affaires plus stable et prévisible permet aux entreprises de mener leurs activités dans des conditions plus propices à leur développement et d'entraîner des retombées économiques pour l'ensemble du Québec.

### PRINCIPAUX DOSSIERS EN 2024

#### Étude de coûts de production du secteur veau de grain 2023

Des représentants des Producteurs de bovins du Québec (PBQ) ont fait partie d'un comité de travail sectoriel constitué par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) en plus des représentants de La Financière agricole du Québec (FADQ) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Les rôles du comité de travail sectoriel sont les suivants :

- Suivre les différentes étapes de réalisation d'une étude de coûts de production;
- Agir à titre de conseil sur les éléments méthodologiques nécessitant des ajustements ponctuels (cahier méthodologique spécifique);
- Veiller à ce que les études soient réalisées selon les règles applicables;
- Assurer un suivi auprès des organisations impliquées dans la réalisation de l'étude.

## Entreprises de grande taille du secteur veau de grain

En mars 2024, les membres du comité de mise en marché des veaux de grain (CMMVG) se sont prononcés en faveur de l'établissement d'une franchise pour l'application du modèle veaux de grain à compter de janvier 2025. La FADQ en est arrivée à la même conclusion et, le 8 novembre 2024, a confirmé qu'une franchise allait s'appliquer pour le produit Veaux de grain à partir de 2025.

Actuellement, des travaux et des analyses se poursuivent concernant la méthodologie d'établissement de la franchise.

## Calcul de la contribution au Programme ASRA pour les veaux d'embouche

Les membres du comité de mise en marché des veaux d'embouches ont demandé à la FADQ de modifier la méthode de calcul de la prime pour le produit Veaux d'embouche, afin que celle-ci soit toujours équivalente au tiers de la compensation brute.

Cette demande s'appuie sur le fait qu'historiquement, le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles a dû compenser les pertes du marché presque chaque année dans le secteur veau d'embouche. De plus, avec la décroissance de la production, seuls les producteurs demeurant en production et la relève assument le remboursement du fonds d'assurance lorsque celui-ci est déficitaire. Enfin, la contribution systématique au tiers de la compensation brute ajouterait une prévisibilité dans l'environnement d'affaires des entreprises.

## Relance de la production de bouvillons d'abattage au Québec

La relance de la production de bouvillons au Québec a été abordée à plusieurs reprises avec des représentants du gouvernement, et ce, à différents niveaux. Malgré cela, il y a peu d'avancées.

À la demande des représentants du gouvernement, le comité coûts de production bouvillons d'abattage a analysé les programmes d'aide existants et n'a pas été en mesure d'identifier un programme qui, dans sa forme actuelle, permettrait de répondre aux besoins du secteur. Finalement, le secteur a pu bénéficier de la bonification du montant maximal sans intérêts au Programme de paiements anticipés.

## Programme de paiements anticipés

Par l'entremise des PBQ, les agences de vente des veaux de grain et des veaux de lait ont soumis une demande de révision des taux d'avance afin que ceux-ci reflètent plus justement les valeurs anticipées de leurs produits. Les arguments présentés par les PBQ ont permis de majorer les taux d'avance comme suit :

PRODUIT	Taux initial	Taux révisé	Majoration	
	\$/tête	\$/tête	\$/tête	%
Veaux de grain	489,36	689,91	200,55	41
Veaux de lait	583,94	807,04	223,10	38
Veaux sevrés	229,64	332,71	103,07	45

## PRIORITÉS DE TRAVAIL EN 2025

Au cours de la prochaine année, les PBQ concentreront leurs efforts sur les dossiers suivants :

- Poursuivre la sensibilisation des différents intervenants aux problématiques du secteur bouvillon d'abattage en vue de relancer la production;
- Participer aux travaux menant à la détermination du montant de la franchise pour les entreprises de grande taille du secteur veau de grain;
- Continuer les démarches visant à modifier la méthode de calcul des contributions au Programme ASRA pour le produit Veaux d'embouche.

En collaboration avec la Confédération de l'UPA et le comité de coordination ASRA :

- Réclamer une meilleure équité dans les calculs des arrimages des programmes AGRI et visant la suppression des arrimages cumulés abusifs pour la relève, les entreprises en croissance et les entreprises de grande taille dépassant le plafond de 10 000 \$ du programme Agri-investissement;
- Poursuivre les revendications visant l'actualisation du calcul de la rémunération de l'exploitant;
- Réviser la méthodologie de calcul des indexations des intérêts à court terme et des intérêts à moyen et long terme des modèles ASRA.

## 3. RELATIONS PUBLIQUES ET RELATIONS GOUVERNEMENTALES

L'année 2024 a été marquée par le lancement de la dernière évaluation environnementale de la production bovine au Canada réalisée par la Table ronde canadienne sur le bœuf durable (<https://crsb.ca/fr/>). Les nouvelles données sur la consommation d'eau et les émissions des gaz à effet de serre ont été utilisées pour produire la deuxième édition de *Démêler le vrai du faux*. Un peu plus de quatre ans après la première publication de ce cahier, cette version revue et augmentée a pour objectif de comprendre les principales critiques à l'endroit de la production de bœufs et de veaux afin de mieux y répondre. La version numérique du cahier est disponible en [français](#) et en [anglais](#).



Par ailleurs, les progrès réalisés par l'industrie ont été l'occasion d'actualiser deux vidéos disponibles sur la plateforme (<https://lesfaitsboeuf.com/>).

À l'automne 2024, un [publireportage incluant un questionnaire](#) a été proposé aux lecteurs de *La Presse Plus* dans la section XTRA. Cette publication invitait le lecteur à tester ses connaissances sur la production bovine.



En ce qui concerne les relations gouvernementales, les PBQ et les représentants de la direction du développement des secteurs agroalimentaires du MAPAQ ont maintenu des rencontres régulières, une initiative amorcée par les deux organisations en 2021. Cela permet d'aborder en continu divers dossiers d'importance pour les producteurs de bœufs et de veaux auprès du gouvernement, assurant ainsi des suivis assidus grâce à un dialogue bien établi de part et d'autre.

Au niveau fédéral, les PBQ continuent de siéger à l'Association canadienne des bovins qui voit à multiplier les efforts de lobbying auprès du gouvernement canadien sur divers dossiers.

## 4. IMPLICATION AU NIVEAU CANADIEN

Les PBQ, soutenus par la participation engagée de plusieurs administrateurs, siègent au sein des organismes canadiens suivants :

- Agricultural Credit Corporation
- Association canadienne des bovins
- Agence canadienne d'identification du bétail
- Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie
- Agence canadienne de classement du bœuf
- Comité national du programme Verified Beef Production Plus
- Beef Cattle Research Council
- Table ronde canadienne sur le bœuf durable
- Table ronde canadienne sur la protéine animale

Par l'entremise des agences de vente des bouvillons d'abattage, des veaux de lait et des veaux de grain, les PBQ siègent également aux organismes suivants :

- Association nationale des engraisseurs de bovins
- Association canadienne du veau

## 5. SANTÉ ANIMALE ET ENVIRONNEMENT

### Stratégie de biosécurité de la filière bovine

En 2022, le comité biosécurité de la filière bovine, regroupant des membres des PBQ et des Producteurs de lait du Québec, a reconnu la nécessité d'établir une direction et une vision communes en matière de biosécurité afin de progresser de manière concrète et efficace. Suite à l'approbation des conseils d'administration respectifs, il a été décidé en mars 2023 de mettre en place une stratégie de biosécurité de la filière bovine pour élaborer un plan d'action quinquennal couvrant la période 2025-2029.

# ACTIVITÉS EN 2024

Cette stratégie, achevée en décembre 2024, s'articule autour de quatre objectifs principaux :

- Obtenir l'adhésion des acteurs de la filière à la stratégie;
- Encourager l'adoption de bonnes pratiques de biosécurité;
- Renforcer la biosécurité dès la conception des installations;
- Améliorer la communication au sein de la filière bovine.

Ce projet rassemble 34 membres clés représentant l'ensemble des maillons de la filière bovine : producteurs, transporteurs, encans, intervenants et conseillers à la ferme, chercheurs, ainsi que représentants gouvernementaux.

Désormais, cette initiative porte le nom d'Alliance biosécurité bovine du Québec. Ce nom, accompagné de son logo distinctif, sera présent sur tous les documents et outils issus du plan d'action, témoignant de l'engagement collectif envers une biosécurité améliorée et durable dans la filière bovine.



## Modernisation du REA et participation des PBQ

Le *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA) n'a pas été modifié depuis son adoption en 2002. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), accompagné du MAPAQ et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a décidé de le revoir.

En 2023, le MELCCFP a consulté, à l'aide d'un questionnaire en ligne, les différentes organisations touchées par le REA afin d'identifier les principaux défis. Suite à cela, le MELCCFP a organisé des ateliers de cocréation où chacune des organisations était invitée à échanger sur des thématiques spécifiques du REA. Finalement, à l'automne 2024 des comités techniques ont été formés pour discuter de questions plus pointues.

Les PBQ ont participé à la consultation en ligne, aux ateliers de cocréation et au comité sur l'entreposage étanche et non étanche (amas au champ) afin de s'assurer que les points d'intérêt des producteurs étaient maintenus dans le futur règlement.

Au terme de ces échanges, le ministère élaborera une nouvelle version du règlement qui devrait être publiée en 2026.

## Programme biodiversité en production bovine

Dans le cadre du Plan d'agriculture durable du gouvernement du Québec, les PBQ ont bénéficié d'une aide financière du MAPAQ par le biais du programme Prime-Vert pour former et accompagner les producteurs de bovins sur les pratiques à mettre en place à la ferme afin de favoriser un habitat propice à la faune, notamment les oiseaux champêtres et les pollinisateurs, et pour améliorer la biodiversité.

De 2022 à 2024, 16 activités de vulgarisation ont été organisées chez des producteurs de bovins. Trois témoignages vidéo de producteurs ont été produits. Ces vidéos sont disponibles dans [la section biodiversité du site Web des PBQ](#).



Ce projet a permis de présenter des producteurs engagés et investis qui ont le potentiel d'inspirer leurs pairs. Une retombée inattendue est le lien privilégié qui s'est créé avec les différents intervenants impliqués et les regroupements qui militent en faveur de la biodiversité. Ces derniers ont pu mieux connaître le secteur agricole, ce qui mettra la table pour des collaborations futures.

## 6. PROGRAMMES QUALITÉ

### Programme Veau de grain du Québec certifié

Le programme Veau de grain du Québec certifié est obligatoire pour produire et mettre en marché des veaux de grain au Québec. Il intègre le programme Veau vérifié, un programme canadien de salubrité des aliments à la ferme pour la production de veaux, ainsi que des exigences supplémentaires sur la sélection des jeunes veaux, le lieu d'élevage, le bien-être animal et l'alimentation des veaux de grain.

### Programme Veau vérifié

Le programme Veau vérifié couvre la production de veaux de lait. Au 12 novembre 2024, 60 sites étaient exclusivement certifiés Veau vérifié, représentant environ 81 % du volume de production. Par rapport à 2022, deux sites de moins sont exclusivement certifiés Veau vérifié.

### Programmes Verified Beef Production Plus et de la Table ronde canadienne sur le bœuf durable

Les programmes Verified Beef Production Plus (VBP+) et de la Table ronde canadienne sur le bœuf durable (CRSB) couvrent la production de bouvillons d'abattage et vache-veau. Au 12 novembre 2024, 160 entreprises étaient certifiées aux deux programmes.

Production	Nombre de têtes provenant d'entreprises certifiées VBP+/CRSB*
Vache-veau	17 503 (+ 2 % 2024/2023)
Bouvillons (places)	42 620 (+ 11 % 2024/2023)

\* L'année 2024 a été marquée par plus de 70 audits de renouvellement, une année bien chargée. Les producteurs ayant choisi de ne pas poursuivre les certifications VBP+/CRSB sont ceux qui ont malheureusement quitté la production.

En 2024, l'équipe VBP+/CRSB Québec a lancé la campagne de promotion « Ne niaisez plus avec la puck! C'est le temps de scorer! », sous le thème du hockey. Cette campagne visait à favoriser l'adhésion aux programmes et montrer la valeur ajoutée de devenir une entreprise VBP+/CRSB. Elle s'adressait également aux producteurs déjà certifiés, dans le but de valoriser leur travail et leurs efforts. Ainsi, Merck Santé animale a commandité le tirage de cinq chandails de hockey à l'effigie de VBP+. De plus, le Temple de la renommée VBP+/CRSB a été créé pour présenter les 15 entreprises certifiées depuis plus de 10 ans. Toutes ces initiatives ont été partagées sur les réseaux sociaux des PBQ et de VBP+ inc., dans *La Minute Bovine* et le cahier *Bovins du Québec*, ainsi que lors d'activités régionales. Pour ne rien manquer des campagnes VBP+, des activités à venir ou d'autres nouveautés, abonnez-vous à la page Facebook et à la chaîne YouTube des PBQ.

Cinq nouveaux prix de reconnaissance ont également été remis à des entreprises s'étant démarquées. [Pour connaître le nom des lauréats 2023, scannez le code QR suivant :](#)



### Programme Bœuf durable des acheteurs

La Table ronde canadienne sur le bœuf durable est responsable d'établir les critères de bœuf durable. Elle a également élaboré le cadre pour la mise en place d'un programme de traçabilité des bovins provenant de fermes certifiées VBP+/CRSB afin de garantir un approvisionnement en bœuf durable tout au long de la chaîne de valeur (producteur-naisseur, producteur-finisserie, abattoir, détaillant, HRI, épicerie) (<https://www.crsbcertified.ca/fr/accueil/>).

Le programme Bœuf durable des acheteurs a récompensé financièrement près de 160 producteurs dont les bovins ont été reconnus comme durables. Une reconnaissance financière additionnelle liée au statut de certification a été versée en complément du programme Bœuf durable des acheteurs. Au total, environ **225 000 \$** ont été retournés aux producteurs certifiés.

De plus, Financement agricole Canada (FAC) a poursuivi son programme d'incitatifs aux pratiques durables pour ses clients admissibles détenant les certifications VBP+/CRSB. Le montant de l'incitatif est calculé selon une certaine proportion des prêts FAC, jusqu'à concurrence d'un versement annuel maximal de 2 000 \$ (<https://cutt.ly/programme-pratiques-durables>).

## 7. COMMUNICATION ET VIE SYNDICALE

### Colloque de l'industrie bovine québécoise

Les acteurs des filières bœuf et veau avaient rendez-vous le 19 novembre 2024 au Lévis Centre des congrès pour le 4<sup>e</sup> Colloque de l'industrie bovine québécoise. Sous le thème Préparer l'avenir, l'événement a attiré un total de 200 participants parmi lesquels figuraient des producteurs,

intervenants, représentants d'abattoirs et fournisseurs. Il s'agit d'une hausse de participation de 8 % par rapport à l'année précédente. Deux groupes d'étudiants en production animale ont également participé grâce à la générosité de commanditaires.

Les PBQ agissaient à titre de commanditaire et d'organisateur principal de l'événement. Le comité organisateur réunissait aussi des représentants de Montpak International, du Conseil de la transformation alimentaire du Québec, du MAPAQ, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de Zoetis.

### Production de webinaires

En 2024, les PBQ ont offert aux producteurs de bovins du Québec six webinaires en collaboration avec le programme VBP+. Les sujets traités étaient variés, allant de la gestion des pâturages, aux soins des veaux, sans oublier la gestion du personnel. [Les webinaires sont disponibles sur la chaîne YouTube des PBQ.](#) Environ 300 personnes ont assisté en direct aux webinaires comptant plus de 550 inscriptions et plus de 730 vues sur YouTube. Balayer le code suivant pour visionner les conférences 2024 :



### Prix de l'intendance environnementale (TESA)

Pour une quatrième année consécutive, le Québec a soumis une candidature au Prix de l'intendance environnementale (The Environmental Stewardship Award (TESA)). Cette distinction récompense le leadership des producteurs de bovins de boucherie en matière de conservation. Le comité de sélection des PBQ a désigné l'entreprise Écobœuf pour représenter la province au niveau national. Le prix TESA 2024 a finalement été remporté par Holdanca Farms, situé en Saskatchewan.

### Prix INNOVEAU

La Ferme MAGI SENC a remporté la toute première édition du Prix INNOVEAU. Créé par les PBQ, ce prix a pour objectif de souligner l'excellence d'une entreprise de veaux lourds du Québec qui se démarque entre autres par sa capacité à améliorer l'efficacité de sa production et par ses actions pour s'adapter aux changements climatiques. Le lauréat était sélectionné sur la base de ses pratiques de gestion, ses réalisations et ses objectifs.

### Bourses pour la relève

Les PBQ ont lancé, en 2024, les Bourses PBQ de la relève en production bovine. Cette initiative vise à encourager l'excellence et le développement des filières bœuf et veau. Au total, deux bourses seront remises à l'hiver 2025 à des finissants qui démontrent un fort intérêt en production bovine. Le montant des bourses sera modulé en fonction du niveau de scolarité des lauréats.

- 1 250 \$ (niveau professionnel)
- 2 500 \$ (niveau collégial)
- 5 000 \$ (niveau universitaire)

# ACTIVITÉS EN 2024

Par ailleurs, les PBQ ont conclu un partenariat d'une durée d'un an avec la Fondation Agria pour la création de deux nouvelles bourses d'études de 1 000 \$ pour des étudiants de niveaux professionnel et collégial qui souhaitent évoluer dans l'industrie.

## 8. PROJETS DE RECHERCHE

Les PBQ investissent dans la recherche par le biais des fonds de recherche et développement de chaque secteur de production. Les investissements des producteurs pour les années 2023 à 2028 totalisent environ 400 000 \$ pour des projets d'une valeur d'environ 12 442 000 \$, soit un effet de levier de 1 pour 31.

Voici quelques projets en cours :

<b>2024-2025</b>	Analyse du cycle de vie de la filière veau (veau de lait et veau de grain)	Évaluer la situation actuelle de la filière veau en matière de performance environnementale ainsi que ses forces et faiblesses en vue d'émettre des recommandations pour assurer l'amélioration de cette performance.	Coût total : 123 015 \$ PBQ : 16 000 \$
<b>2024-2027</b>	Caractérisation des <i>E. coli</i> résistants aux antibiotiques causant de la mortalité chez les veaux lourds du Québec (veau de lait, veau de grain, bouvillon, veau d'embouche et bovin de réforme et veau laitier)	Caractérisation, grâce au séquençage, du génome complet des souches d' <i>E. coli</i> causant de la mortalité chez les bovins. Ce projet guidera le développement de solutions diagnostiques et thérapeutiques à moyen terme, telles que l'élaboration de tests PCR pour l'identification et d'un vaccin pour la prévention.	Coût total : 148 785 \$ PBQ : 35 052 \$
<b>2024-2027</b>	Bovins pour le climat, par des pratiques durables et rentables (bouvillon et veau d'embouche)	Le projet se penchera sur l'applicabilité, l'efficacité et l'impact sur la gestion de la ferme des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur les fermes participantes.	Coût total : 3,4 M\$ PBQ : 41 000 \$
<b>2023-2028</b>	Grappe de recherche bœuf (bouvillon, veau d'embouche et bovin de réforme et veau laitier)	Six projets de recherche sur l'industrie du bœuf canadien, orientés particulièrement pour le Québec, touchant la santé et le bien-être animal, les fourrages et pâturages, l'efficacité alimentaire et l'environnement.	Coût total : 7 114 795 \$ PBQ : 150 000 \$

## 9. PLANIFICATIONS STRATÉGIQUES

Depuis 2020, les filières veau et bœuf ont un plan stratégique sectoriel quinquennal. Ces derniers permettent la concertation et la coordination de la chaîne de valeur de leur secteur afin d'assurer la renommée de leurs produits provenant d'une agriculture écoresponsable et répondant aux aspirations des consommateurs d'ici et d'ailleurs. Les planifications stratégiques favorisent la communication et l'écoute des besoins et travaillent à l'atteinte d'une rentabilité juste et équitable pour tous les membres de la filière.

Les planifications stratégiques 2020-2024 ont pris fin le 31 décembre 2024. Au cours de l'automne, les comités de mise en marché de chaque filière ont été rencontrés pour faire le bilan du dernier plan stratégique et cibler les éléments communs par secteur de production afin de favoriser une meilleure cohésion dans le prochain plan. Par la suite, l'ensemble des partenaires de l'industrie du veau et du bœuf ont été consultés par l'équipe de Forest Lavoie Conseil. Les consultations avec les partenaires ont permis de développer une vision commune sur les orientations et les différents travaux qui doivent se réaliser dans les planifications stratégiques 2025-2029.

Les agents de concertation de la filière bœuf et veau, MM. Mario Hébert et Stephen Côté, facilitent la mise en œuvre des plans stratégiques et ils poursuivront leur mandat notamment grâce à une aide financière du MAPAQ.

Pour la filière veau, l'analyse du cycle de vie et le classement des carcasses de veaux de grain ont été les principaux projets au courant de la dernière année. Du côté de la filière bœuf, les partenaires ont concentré leurs efforts à une étude sur les chaînes de valeur de viande différenciée et sur l'amélioration de la qualité des carcasses de bouvillons. Plus de détails sur les projets seront présentés dans les ateliers des secteurs concernés.

## 10. STRUCTURE DE L'ORGANISATION

À l'hiver 2024, les PBQ ont présenté un plan de financement. Ce dernier devrait permettre à l'organisation un financement jusqu'en 2029. L'hypothèse de travail était le maintien des services actuels. Le plan a été approuvé par une majorité de régions et de producteurs dans les assemblées générales annuelles régionales (AGR) et lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) des producteurs de bovins du Québec. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Au moment de la consultation, il a été mentionné que la structure de l'organisation ferait l'objet d'une analyse pour déterminer si elle peut être optimisée et si des économies pourraient en découler. Lors de l'AGA, une résolution détaillant sommairement la démarche et les échéanciers a été présentée et adoptée. Un comité sur la structure de l'organisation a été constitué et s'est rencontré à sept reprises en 2024. Les travaux ont été présentés pour une première fois au conseil d'administration le 23 octobre 2024. Ils se poursuivront en 2025.

# SECTION 2

## CONSULTATION SUR UN PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LES ENTREPRISES EN CROISSANCE BASÉ SUR UNE ANNÉE DONNÉE (2024)



# CONSULTATION SUR UN PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LES ENTREPRISES EN CROISSANCE BASÉ SUR UNE ANNÉE DONNÉE (2024)

## 1. MISE EN CONTEXTE

Le plan de financement du *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* (Plan conjoint) est maintenant approuvé et il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2024. Ce plan a été bâti pour permettre aux PBQ de maintenir l'ensemble des services actuels. Il permet aussi de maintenir le travail de revendications pour un environnement d'affaires dynamique et prévisible.

Toutefois, il a été approuvé dans un contexte de diminution de cheptel dans plusieurs secteurs.

Dans l'optique où l'un des objectifs de l'organisation est un retour à la croissance pour les différents secteurs bovins, Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) se sont interrogés sur le type de gestes que pouvait poser l'organisation pour soutenir une reprise concrète de la croissance de la production bovine.

## 2. PRINCIPE

Un Programme de soutien pour les entreprises en croissance serait mis en place pour les entreprises déjà en production et qui augmenteraient leur nombre d'animaux mis en marché par rapport à une année de référence, soit 2024. Le Programme verserait une aide équivalente à une partie des contributions de base à la tête acquittées par les entreprises en croissance pour les volumes excédant un seuil déterminé.

Cette mesure a été choisie, car :

- Elle a peu d'effet sur les entreprises qui ne connaîtront pas de croissance;
- Elle affecte peu le plan de financement en vigueur (prévisions budgétaires des PBQ);
- Elle peut s'opérationnaliser à partir des différents outils utilisés par l'organisation;
- Elle pourrait permettre une mise en œuvre dès l'année 2025;
- Elle permet un levier vis-à-vis nos différents partenaires afin qu'ils puissent aussi, de leur côté, évaluer si des allègements financiers peuvent être accordés.

Voici les **principales modalités de la mesure** :

- Pour favoriser la croissance et la prévisibilité de l'environnement d'affaires, le Programme de soutien s'appliquerait pour une période de trois ans, soit 2025, 2026 et 2027.
- L'année civile 2024 serait la période de référence retenue comme base de détermination d'une croissance et serait fixe pour la période de trois ans.
- La première année visée du Programme de soutien serait l'année 2025, sous réserve de l'approbation par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).
- Sauf pour les bovins de réforme et veaux laitiers, la détermination de la croissance est basée sur le volume individuel des entreprises, sans égard à l'évolution du cheptel pour l'ensemble d'un secteur de production.

- Les producteurs pourraient demander l'aide financière équivalente à une partie de leurs contributions par tête versées aux PBQ selon les critères d'admissibilité déterminés dans le cadre du Programme.
  - Une période de réclamation serait instaurée, par exemple, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août de l'année suivant l'année de réclamation et un formulaire serait disponible sur le site Internet des PBQ.
- Pour les bovins de réforme et veaux laitiers, la croissance serait déterminée en fonction des volumes totaux du secteur en référence à l'année 2024.
- Si le nombre de bovins de réforme commercialisés en 2025 augmente par rapport à celui de 2024, l'aide financière sur la contribution par tête pour l'année à venir correspondrait au montant excédentaire perçu par la hausse de volume. Le même principe s'appliquerait pour les veaux laitiers.

Pour les entreprises de **bouvillons, de veaux de grain et de veaux de lait**, les critères d'admissibilité au Programme de soutien à la croissance seraient les suivants :

- Avoir été en production en 2024;
- Avoir produit au moins 10 unités mises en marché de plus dans l'année réclamée par rapport à 2024 pour l'ensemble des entreprises apparentées dans une même catégorie;
- Les bouvillons et les veaux de grain mis en marché en 2024 et dont le paiement a été effectué par les PBQ constituent le volume de référence pour déterminer la croissance de l'entreprise;
- Les producteurs de veaux de lait devraient fournir une preuve de production basée sur le calcul de leur dossier Agri.

Pour les entreprises de **veaux d'embouche**, les critères d'admissibilité au Programme de soutien à la croissance seraient les suivants :

- Avoir été en production en 2024;
- Posséder au moins 10 vaches de boucherie de plus dans l'année réclamée par rapport à 2024 pour l'ensemble des entreprises apparentées;
- Être assurée au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles au produit Veaux d'embouche.

Pour le secteur des **bovins de réforme et veaux laitiers**, puisque nous ne pouvons pas établir raisonnablement un volume de production individuelle des entreprises pour l'année 2024, le Programme de soutien à la croissance s'appliquerait de la manière suivante :

- Il est suggéré que le volume global 2024 des bovins de réforme et le volume global 2024 des veaux laitiers soient le volume de référence.
- L'aide financière serait calculée de la manière suivante : (Volume total de bovins de réforme ou de veaux laitiers mis en marché durant l'année civile visée - Volume total de bovins de réforme ou de veaux laitiers mis en marché durant l'année 2024) X Montant de la contribution prévue au paragraphe 1 de l'article 2 du *Règlement sur les contributions des producteurs de bovins* ÷ Volume total de bovins de réforme ou de veaux laitiers mis en marché durant l'année civile visée.

# CONSULTATION SUR UN PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LES ENTREPRISES EN CROISSANCE BASÉ SUR UNE ANNÉE DONNÉE (2024)

- L'aide financière serait déduite de chaque contribution due par un producteur.

Les PBQ ont entamé des discussions avec l'UPA au sujet d'une exemption du versement de leur contribution pour chaque unité mise en marché pendant la durée du Programme de soutien aux entreprises en croissance.

Advenant un refus de l'UPA, le montant de 0,987\$/unité de production mise en marché exigible par l'Union à compter du 1<sup>er</sup> août 2025 pour les volumes admissibles au Programme de soutien aux entreprises en croissance serait pris en charge à même les contributions de base à la tête perçues en application du *Règlement sur les contributions des producteurs de bovins du Québec* auprès de tous les producteurs.

### 3. FINANCEMENT DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN CROISSANCE

Le Programme de soutien aux entreprises en croissance exigerait la mise en place d'un fonds particulier. Ce fonds sera financé à même le fonds général des PBQ, à partir d'une portion des contributions de base à la tête.

### 4. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN CROISSANCE

La mise en place du Programme de soutien aux entreprises en croissance procédera par l'adoption d'un nouveau règlement par le conseil d'administration (CA) des PBQ, suivant une autorisation des producteurs réunis en assemblée générale.

Tel règlement contiendrait les modalités du Programme et créerait un fonds visant à financer son application.

La création de ce nouveau règlement impliquera les démarches suivantes :

- Élaboration du Programme et de ses modalités par le CA;
- Recommandation du Programme par chaque comité de mise en marché;

- Consultation en assemblée plénière lors de chaque assemblée générale annuelle régionale;
- Autorisation donnée par les délégués lors de l'AGA du Plan conjoint, aux PBQ :
  - D'adopter le règlement sur le Programme de soutien aux entreprises en croissance;
  - et
  - D'utiliser les contributions de base à la tête pour alimenter le fonds visant à financer son application;
- Adoption par le CA du règlement sur le Programme de soutien aux entreprises en croissance;
- Dépôt pour approbation à la RMAAQ.

### 5. IMPLICATIONS POUR LES AGENCES DE VENTE

Si le Programme était mis en place, l'implication des agences de vente serait possiblement la suivante :

- Réception des demandes d'application au Programme de soutien aux entreprises en croissance;
- Validation de l'admissibilité des demandes en conformité avec le règlement sur le Programme de soutien aux entreprises en croissance (vérification des informations relatives aux volumes produits en lien avec le paiement aux abattoirs pour les secteurs veau de grain et bouvillon d'abattage, nombre de vaches de reproduction assurées pour le secteur veau d'embouche).

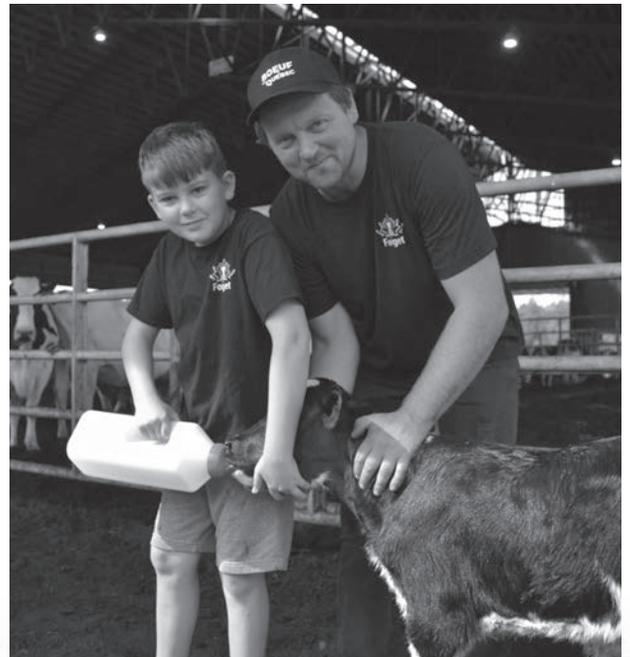
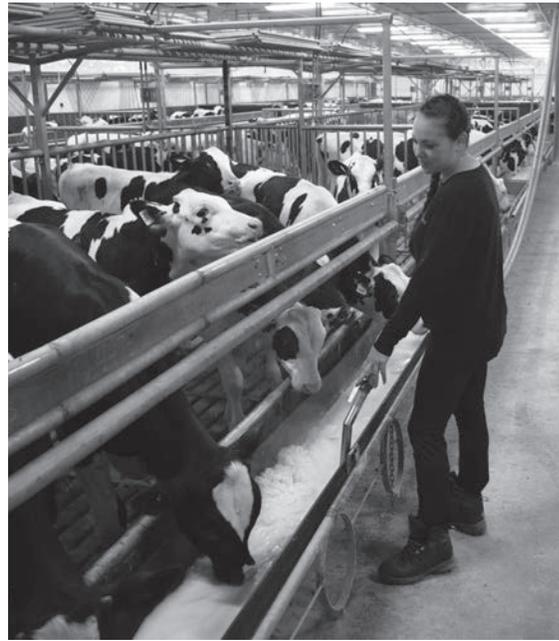
Le service de la comptabilité serait responsable du traitement des demandes.

### 6. CONSULTATION

Êtes-vous en faveur de la mise en place d'un Programme de soutien aux entreprises en croissance selon les paramètres exposés et de l'utilisation des contributions de base à la tête pour alimenter le fonds visant à financer son application ?

# SECTION 3

## ACTIVITÉS DE MISE EN MARCHÉ EN 2024



# ATELIER DES PRODUCTEURS DE VEAUX D'EMBOUCHE

## Projet d'ordre du jour

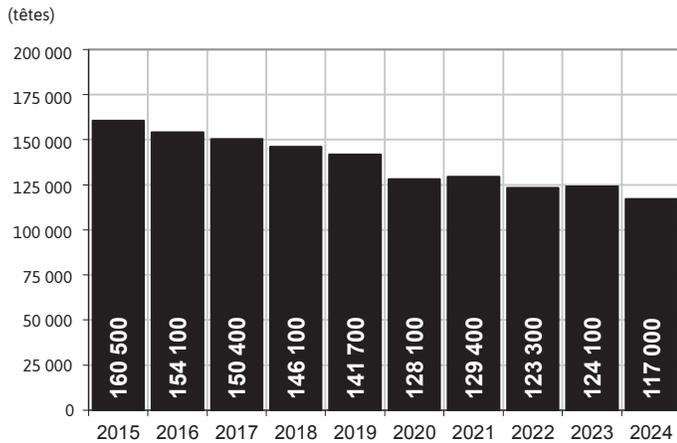
1. **ÉTAT DU MARCHÉ EN 2024**
2. **RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU D'EMBOUCHE EN 2024**
  - 2.1 Options de mise en marché
    - 2.1.1 Encans spécialisés
    - 2.1.2 Enchères électroniques
    - 2.1.3 Naisseurs-finisseurs
  - 2.2 Sous-comité création de valeur
  - 2.3 Fonds pour la promotion et la publicité à l'acquis des producteurs de veaux d'embouche du Québec
3. **ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2025**
  - 3.1 Options de mise en marché
    - 3.1.1 Encans spécialisés
    - 3.1.2 Enchères électroniques
  - 3.2 Sous-comité création de valeur
4. **ÉLECTIONS DU REPRÉSENTANT ET DE SON SUBSTITUT AU COMITÉ**
  - 4.1 Critères d'admissibilité
5. **AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)**



# VEAUX D'EMBOUCHE

## 1. ÉTAT DU MARCHÉ EN 2024

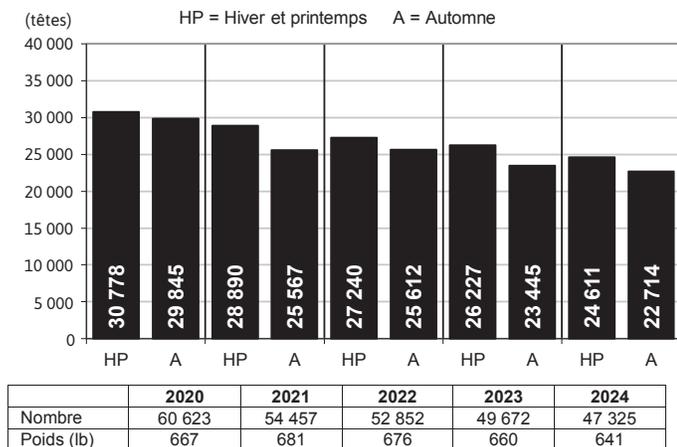
Figure 1 : Nombre de vaches de boucherie en inventaire, 10 ans



Source :  
 • Statistique Canada: Tableau 32-10-0130-01 Nombre de bovins, selon la classe et le type d'exploitation agricole (x 1 000), enquête du 1<sup>er</sup> janvier

Selon Statistique Canada, le nombre de vaches de boucherie en inventaire au 1<sup>er</sup> janvier 2024 était de 117 000, comparativement à 124 100 à pareille date en 2023. Cette diminution de 7 100 vaches représente une décroissance de 6 % du cheptel.

Figure 2 : Veaux d'embouche vendus dans les encans spécialisés du Québec, 2020-2024 (volumes saisonniers, volumes annuels et poids moyens)



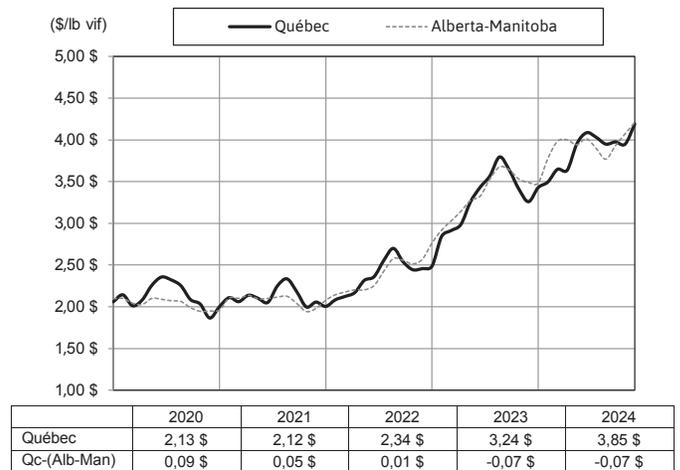
Source :  
 • PBQ: Nombre et poids moyen de vente des veaux d'embouche vendus dans les encans spécialisés du Québec

En 2024, le nombre de veaux commercialisés dans les encans spécialisés a diminué de 5 % par rapport à l'année précédente. Le poids de vente moyen des veaux d'embouche était de 641 lb, comparativement à 660 lb en 2023.

Le nombre de veaux vendus aux encans réguliers a diminué par rapport à l'année 2023. Il se chiffre à 4 493 veaux d'embouche en 2024, comparativement à 4 843 en 2023.

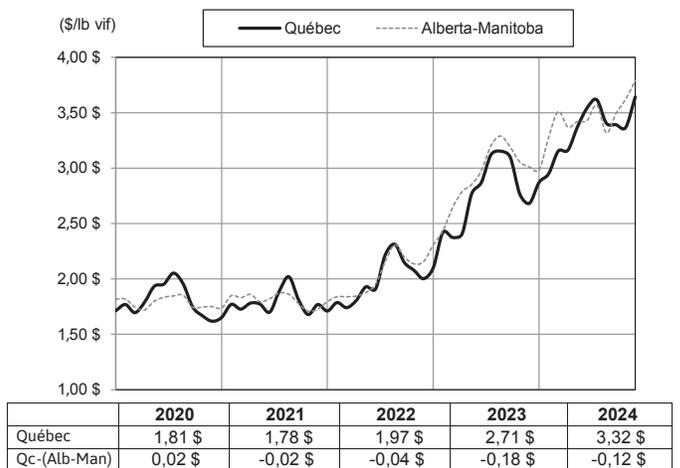
Le volume de veaux d'embouche commercialisés par vente supervisée a quant à lui augmenté de 4 % par rapport à 2023. Il se chiffre à 4 182 veaux d'embouche en 2024, comparativement à 4 010 en 2023.

Figure 3 : Prix des veaux d'embouche mâles 600-700 lb (comparaison Québec vs Alberta-Manitoba)



Sources :  
 • PBQ: Prix moyen de vente des veaux d'embouche mâles de 600 à 700 lb vendus dans les encans spécialisés du Québec  
 • Canfax: Prix moyen de vente des veaux d'embouche mâles de 600 à 700 lb vendus dans les encans publics de l'Alberta et du Manitoba

Figure 4 : Prix des veaux d'embouche femelles 600-700 lb (comparaison Québec vs Alberta-Manitoba)



Sources :  
 • PBQ: Prix moyen de vente des veaux d'embouche femelles de 600 à 700 lb vendus dans les encans spécialisés du Québec  
 • Canfax: Prix moyen de vente des veaux d'embouche femelles de 600 à 700 lb vendus dans les encans publics de l'Alberta et du Manitoba

Par rapport à 2023, les prix moyens en 2024 ont augmenté de 0,61\$/lb autant pour les mâles et que pour les femelles.

En moyenne, pour l'année 2024, l'écart de prix entre le Québec et l'Ouest canadien était de -0,07\$/lb pour les veaux mâles de 600 à 700 lb et de -0,12\$/lb pour les femelles de la même strate de poids.

**Figure 5 : Prix des veaux d'embouche mâles et femelles par strate de poids, 2024**

Poids (lb)	450	550	650	750	850
Prix des mâles (\$/lb)	4,04 \$	4,10 \$	3,84 \$	3,59 \$	3,21 \$
Revenu des mâles (tête)	1 817 \$	2 257 \$	2 499 \$	2 693 \$	2 731 \$
Prix des femelles (\$/lb)	3,48 \$	3,47 \$	3,30 \$	3,06 \$	2,66 \$
Revenu des femelles (tête)	1 568 \$	1 909 \$	2 145 \$	2 295 \$	2 264 \$

Mâles : Poids moyen de 650 lb et revenu moyen de 2 478 \$/tête  
Femelles : Poids moyen de 624 lb et revenu moyen de 2 061 \$/tête

Source :

• PBQ : Prix moyen de vente des veaux d'embouche mâles et femelles, par strate de poids, vendus dans les encans spécialisés du Québec

En 2024, le prix moyen annuel des mâles castrés de 600 à 700 lb était de 3,81\$/lb pour un revenu moyen de 2 477 \$/tête, une importante augmentation par rapport à 2023.

Le prix moyen annuel des femelles de 600 à 700 lb était de 3,27 \$/lb pour un revenu moyen de 2 126 \$/tête, toujours en forte augmentation par rapport à 2023.

## 2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU D'EMBOUCHE EN 2024

### 2.1 OPTIONS DE MISE EN MARCHÉ

Depuis 2022, les membres du comité de mise en marché des veaux d'embouche (CMMVE) ont analysé différentes options de mise en marché des veaux d'embouche pour les producteurs du Québec. Au cours de la dernière année, l'agence de vente a poursuivi les travaux dans cette optique.

#### 2.1.1 ENCANS SPÉCIALISÉS

Depuis la saison 2022-2023, pour qu'une vente soit maintenue au calendrier du Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec, un volume minimal de 400 veaux d'embouche commercialisés (avec une marge de manœuvre de 10 %) doit être atteint au moins une fois au cours des deux années précédentes. Cette condition a été établie par les membres du comité calendrier composé de deux producteurs de veaux d'embouche, d'un représentant de chacune des associations des encans, d'un producteur de bouvillons et d'un représentant des acheteurs. Pour la saison 2024-2025, seule la vente du mois de janvier à l'encan du Bic a été retirée puisqu'elle ne respectait pas ces critères.

Cette année, le feuillet *Miser sur les femelles non gestantes!* était inclus dans l'envoi postal des documents du Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec. L'objectif de ce feuillet est de sensibiliser les producteurs de veaux d'embouche sur les impacts de femelles gestantes commercialisées dans les encans spécialisés pour les parcs d'engraissement.

### 2.1.2 ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES

Cette année, l'agence de vente des veaux d'embouche a mis en place le système de vente aux enchères électroniques. Voici les résultats des ventes pour 2024 :

Date	Nombre de producteurs vendeurs	Lots vendus/offerts	Veaux vendus/offerts	Acheteurs
23 janv. 2024	17	3/24	42/587	2 parcs
19 mars 2024	7	7/9	245/315	2 parcs
18 juin 2024	4	6/7	136/208	2 parcs
26 nov. 2024	4	5/5	183/183	2 parcs

### 2.1.3 NAISSEURS-FINISSEURS

En 2023, les abattoirs locaux ont manifesté leur intérêt à s'approvisionner en bovins nés et engraisés par une même entreprise. Des sessions d'information ont donc été organisées pour les producteurs de veaux d'embouche.

Le 24 mars 2024, une session d'information pour les producteurs qui effectuent la finition de leurs veaux d'embouche en bouvillons ou qui envisagent de le faire a été organisée par Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ). Lors de cet événement, un panel de producteurs naisseurs-finisseurs était sur place pour débattre de la question. Les producteurs ont également pu assister à des conférences portant sur la santé, l'alimentation ainsi qu'à une présentation concernant le programme Verified Beef Production Plus. Des fiches techniques sur le sujet sont disponibles pour les producteurs ayant un intérêt pour la finition de leurs veaux d'embouche. Les fiches et l'enregistrement du panel de producteurs sont accessibles en ligne (<https://cutt.ly/naisseur-finisieur>).

### 2.2 SOUS-COMITÉ CRÉATION DE VALEUR

Lors d'une rencontre du comité de pilotage de la filière bœuf, certains abattoirs ont mentionné le faible pourcentage de bouvillons produits au Québec ayant le persillage de catégorie AAA ou Prime. Les PBQ ont été mandatés pour former un sous-comité création de valeur. L'un des principaux critères de création de valeur en Amérique du Nord est l'expérience gustative du consommateur, ce qui explique pourquoi le persillage (saveur et jutosité) de la viande est souvent primé grâce à une grille de prix. Lorsque des abattoirs rendent disponible leur grille de prix, ils envoient un message clair aux producteurs concernant leurs besoins. Puisque chaque abattoir possède des enjeux et des objectifs légèrement distincts, différentes grilles de prix et scénarios sont actuellement à l'étude. L'agence de vente des bouvillons collabore avec les abattoirs afin de mettre en place des grilles de prix qui seront avantageuses tant pour les producteurs que pour les abattoirs.

Dans cette perspective et afin de soutenir cette stratégie, il est nécessaire d'accompagner les producteurs dans la démarche. Le secteur bouvillon vise à produire, de façon rentable, davantage de bovins persillés, classés AAA

# VEAUX D'EMBOUCHE

ou Prime, tout en maximisant le rendement carcasse (Y1, Y2, Y3) et en évitant les bouvillons trop gras (perte de rendement carcasse). De plus, il est important de retenir que l'uniformisation des lots est fortement recherchée par l'industrie.

L'agence de vente des veaux d'embouche collabore avec les différents partenaires depuis la mise en place du sous-comité création de valeur. Un plan d'action et de communication est en cours d'élaboration. Des rencontres ont déjà eu lieu, entre autres, avec des conseillers en nutrition, l'équipe NovaBoeuf du Centre de développement du porc du Québec et des représentants de centres d'insémination artificielle.

## 2.3 FONDS POUR LA PROMOTION ET LA PUBLICITÉ À L'ACQUIS DES PRODUCTEURS DE VEAUX D'EMBOUCHE DU QUÉBEC

Un épisode consacré à la production de veaux d'embouche de la 9<sup>e</sup> saison d'*Arrive en campagne* a été diffusé le 11 juillet 2024. L'épisode a été tourné en Abitibi-Témiscamingue à la ferme Lafontaine-Noël. Le partenariat avec l'émission de télévision a permis de faire la promotion de Boeuf d'ici ([www.boeufdici.com](http://www.boeufdici.com)), répertoire des fermes qui vendent de la viande directement aux consommateurs.

## 3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2025

### 3.1 OPTIONS DE MISE EN MARCHÉ

L'agence de vente poursuivra ses travaux afin d'assurer une meilleure compréhension des différents modes de mise en marché disponibles pour les producteurs de veaux d'embouche.

#### 3.1.1 ENCANS SPÉCIALISÉS

L'agence de vente poursuivra sa collaboration avec les gestionnaires des encans spécialisés afin d'assurer le respect des conditions pour la tenue des ventes. L'agence travaille de pair avec les fournisseurs de produits pharmaceutiques afin d'aider les producteurs à remplir l'exigence de vaccination du circuit des encans spécialisés.

De plus, les négociations de la *Convention de mise en marché des veaux d'embouche* se tiendront avec les associations des encans au courant de la prochaine année.

#### 3.1.1 ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES

Les membres du CMMVE souhaitent continuer le déploiement du nouveau mode de mise en marché. Jusqu'à présent, au moins quatre ventes aux enchères électroniques sont prévues en 2025 :

- 21 janvier
- 4 mars
- 15 avril
- 10 juin

Les conditions d'achat et de vente ainsi que le formulaire d'inscription se trouvent sur le site Internet des PBQ (<https://cutt.ly/encheres-electroniques>). Les producteurs qui souhaitent avoir plus d'information

sur ce mode de mise en marché ou inscrire des veaux d'embouche doivent communiquer avec l'agence de vente par courriel à [veaudembouche@upa.qc.ca](mailto:veaudembouche@upa.qc.ca) ou par téléphone au 450 679-0540, poste 8482.

## 3.2 SOUS-COMITÉ CRÉATION DE VALEUR

En 2025, les travaux se poursuivront afin d'améliorer l'uniformité et la qualité des carcasses de bouvillons du Québec. En plus d'entretenir les relations avec les intervenants déjà consultés, des rencontres sont prévues avec des vétérinaires et des producteurs d'animaux reproducteurs afin d'assurer la qualité et la santé des veaux d'embouche mis en marché.

Dans les prochaines semaines, des partenaires de la filière bœuf transmettront aux producteurs différentes communications sur le sujet. De plus, une journée d'information sur l'amélioration de la qualité des carcasses sera organisée pour les producteurs de la filière bœuf, le 8 avril 2025, à Drummondville.

## 4. ÉLECTIONS DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT

### 4.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être en production au moment de sa désignation;
- Être domicilié ou avoir son exploitation sur le territoire du groupe au *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* (Plan conjoint);
- Être inscrit dans la catégorie veaux d'embouche au Plan conjoint;
- Avoir possédé, en moyenne durant l'année, au moins 25 vaches de boucherie ou élevé, pour son compte ou celui d'autrui, ou fait produire et offert en vente à des fins d'engraissement, au moins 25 veaux d'embouche, en incluant les veaux d'embouche de type semi-fini;
- Dans le cas d'une personne morale ou une société, la personne physique mandatée doit également :
  - Être active dans l'entreprise bovine autrement que comme bailleur de fonds;
  - Détenir au moins 20% de son capital-actions ou des parts sociales émises;
  - Siéger à son conseil d'administration, le cas échéant, et y détenir un droit de vote;
- Avoir payé les contributions dues dans le cadre du Plan conjoint ou, à défaut, avoir pris un recours pour les contester dans les 30 jours de leur facturation.

Lorsqu'aucun producteur ayant possédé, en moyenne durant l'année, au moins 25 vaches de boucherie ou élevé, pour son compte ou celui d'autrui, ou fait produire et offert en vente à des fins d'engraissement, au moins 25 veaux d'embouche, en incluant les veaux d'embouche de type semi-fini, ne se présente comme candidat, un producteur de veaux d'embouche qui respecte tous les critères d'admissibilité, sauf celui des volumes, est néanmoins éligible à la fonction de membre ou de substitut de ce comité de mise en marché à titre d'observateur. Il ne détient alors aucun droit de vote, mais peut participer aux délibérations.

## 5. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)

# ATELIER DES PRODUCTEURS DE BOUVILLONS D'ABATTAGE

## Projet d'ordre du jour

1. **ÉTAT DU MARCHÉ EN 2024**
2. **RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR BOUVILLON D'ABATTAGE EN 2024**
  - 2.1 Certification VBP+
  - 2.2 Règlement sur la production et la mise en marché des bouvillons
  - 2.3 Convention de mise en marché des bouvillons
  - 2.4 Projet croissance de l'industrie
  - 2.5 Amélioration du persillage
3. **ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2025**
4. **ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT**
  - 4.1 Critères d'admissibilité
5. **AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)**



# BOUVILLONS D'ABATTAGE

## 1. ÉTAT DU MARCHÉ EN 2024

En 2024, les prix du bétail sont restés à des niveaux records au Canada et aux États-Unis. La forte demande mondiale de viande de bœuf, particulièrement en Asie et en Amérique latine, a permis de maintenir de hauts niveaux de prix, ce qui a bénéficié aux producteurs nord-américains. Néanmoins, des défis persistent, notamment le coût élevé des intrants (veaux, alimentation, main-d'œuvre) et la chute significative de l'inventaire du cheptel de bovins américains causée par les importantes sécheresses qui ont touché les principaux États producteurs de bovins lors des deux dernières années.

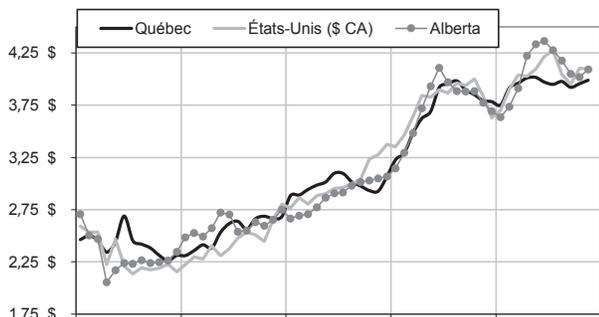
Actuellement, il y a moins de vaches de boucherie au pâturage aux États-Unis, ce qui entraînera une baisse du nombre de veaux et de bovins en engraissement. On prévoit une diminution annuelle du cheptel de 1 à 3 % au cours des deux prochaines années. La baisse de l'inventaire risque de se traduire par une réduction de l'offre de viande bovine pour encore quelques années. Si les conditions des pâturages le permettent, la reconstitution des troupeaux devrait débuter en 2025. Ainsi, il est probable que la demande et les prix des bovins restent relativement forts en 2025.

Il convient toutefois de tempérer cet optimisme en prenant en compte d'autres facteurs économiques comme la compétitivité de la viande bovine par rapport aux autres protéines animales, le pouvoir d'achat des consommateurs, la demande intérieure et la demande d'exportation.

Au Québec, le prix moyen des bouvillons a connu une hausse importante de 0,24 \$/lb carcasse, passant de 3,71 \$/lb carcasse en 2023 à 3,95 \$/lb carcasse en 2024. Il s'agit d'une amélioration de la valeur des bouvillons, soit un montant de 216 \$ pour un bouvillon de 900 lb carcasse. L'année 2024 s'est amorcée avec un prix moyen de 3,75 \$/lb carcasse. Les prix ont ensuite suivi une tendance à la hausse avec un sommet avoisinant les 4,25 \$/lb carcasse en décembre.

**Figure 1: Prix des bouvillons (A1-A2) au Québec, dans l'Ouest canadien et aux États-Unis (marché spot uniquement)**

(\$/lb carcasse chaude, mâles, prix misé)



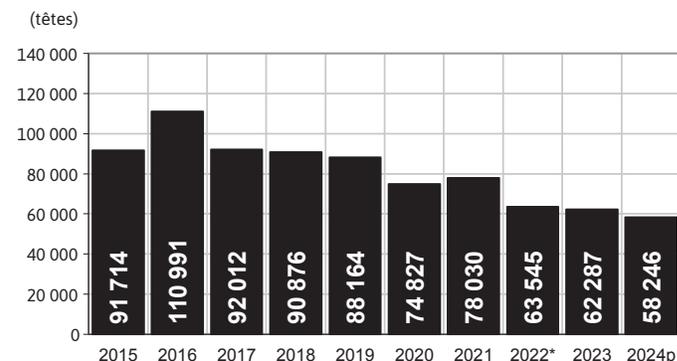
	2020	2021	2022	2023	2024
QUÉBEC	2,42 \$	2,54 \$	2,99 \$	3,71 \$	3,95 \$
QC-ON	0,01 \$	-0,03 \$	-0,05 \$	-0,05 \$	-0,10 \$
QC-É.-U.	0,12 \$	0,10 \$	-0,02 \$	-0,06 \$	-0,09 \$
QC-AB	0,11 \$	-0,06 \$	0,10 \$	-0,02 \$	-0,13 \$

Sources :

- PBQ: Prix misé des bouvillons mâles A1-A2, chargements complets, vendus au Canada et aux États-Unis, marché *spot*, pris à la ferme, Québec
- OCA: Prix de vente des bouvillons mâles A1-A2, ventes directes, Ontario
- Canfax: Prix de vente des bouvillons mâles A1-A2, ventes directes, Alberta
- USDA: Prix de vente des bouvillons mâles, ventes directes, Five Area, États-Unis

Les prix obtenus pour la vente de bouvillons au Québec ont été en moyenne 0,13 \$/lb inférieurs à ceux de l'Ouest canadien (Figure 1) et l'écart s'est avéré supérieur à 2023 où une différence de 0,02 \$/lb avait été observée. L'écart entre le prix moyen des bouvillons du Québec et celui des États-Unis a également augmenté passant de -0,05 \$/lb carcasse en 2023 à -0,10 \$/lb carcasse en 2024. Cette situation a donc favorisé une reprise de l'exportation de bouvillons canadiens vers les États-Unis. Un taux de change plus avantageux explique également en bonne partie cette situation.

**Figure 2: Production de bouvillons au Québec\***



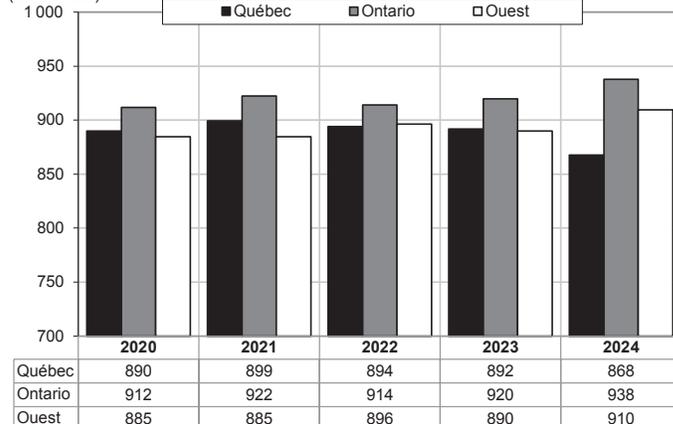
Source :

- PBQ: Nombre de bouvillons d'abattage mis en marché par les producteurs du Québec

Malgré une rentabilité améliorée dans les deux dernières années, la hausse des coûts de production, l'incertitude des marchés et la faible rentabilité des dernières années dans le secteur bouvillon se sont finalement traduites à nouveau par une baisse du volume produit par rapport à l'année précédente (Figure 2). Au total, 58 246 têtes ont été produites en 2024. Ce volume exclut les ventes payées directement aux producteurs.

**Figure 3: Poids moyen des carcasses de bouvillons\* au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien**

(lb carcasse)



\*Abattus au Canada

Sources :

- PBQ: Poids de vente des bouvillons abattus au Canada (pondéré 65 % mâles, 35 % femelles), Québec
- ACCB: Poids de vente des bouvillons abattus en Ontario (pondéré 65 % mâles, 35 % femelles)
- ACCB: Poids de vente des bouvillons abattus dans l'Ouest canadien (pondéré 65 % mâles, 35 % femelles)

# LA PROTECTION FOETALE

## PIERRE ANGULAIRE DU TROUPEAU PRODUCTIF

**Bovi-Shield®**  
**GOLD FP® 5**

**CattleMaster®**  
**GOLD FP® 5**

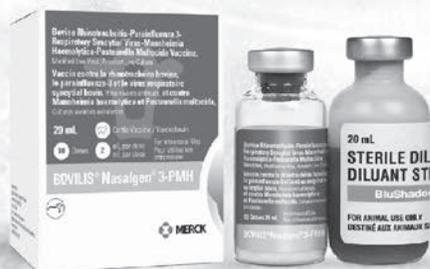
Toutes les marques déposées sont des propriétés de Zoetis ou de ses concédants de licence.  
© 2024 Zoetis Services LLC. Tous droits réservés.

zoetis

**BOVILIS®**  
Nasalgen® 3-PMH

## Fermez la porte au nez des agents pathogènes respiratoires viraux et bactériens

...grâce au **SEUL** vaccin **INTRANASAL** qui aide à offrir une protection 5-en-1 contre le complexe respiratoire bovin (CRB)



**Bovilis® Nasalgen® 3-PMH**  
Vaccinez judicieusement dès le départ.

Des infections respiratoires mixtes causées par des virus et des bactéries ont été identifiées dans **PLUS DE 50 %** des échantillons positifs soumis à un grand laboratoire de diagnostic canadien en 2019<sup>1</sup>.

### Bovilis® Nasalgen® 3-PMH :

- Aide à procurer une **protection respiratoire étendue** contre cinq des causes virales et bactériennes les plus courantes du CRB\* en **UNE seule dose pratique**.
- Permet la vaccination dès l'**âge d'une semaine**, sans avoir à se soucier d'une éventuelle interférence des anticorps maternels<sup>2</sup>.
- Contient le diluant **BluShadow™** exclusif qui aide à **identifier clairement les animaux vaccinés** – plus de doutes possibles!

\*Virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR), virus respiratoire syncytial bovin (BRSV), virus parainfluenza de type 3 (PI3), *Mannheimia haemolytica* et *Pasteurella multocida*

### Besoin de plus d'informations?

- Producteurs : consultez votre médecin vétérinaire pour déterminer si Bovilis® Nasalgen® 3-PMH convient à l'animal à vacciner
- Médecins vétérinaires : veuillez communiquer avec votre représentant de Merck Santé animale, appelez au 1-866-683-7838, ou rendez-vous au [www.merck-sante-animale.ca](http://www.merck-sante-animale.ca)

Veuillez toujours lire et suivre les instructions sur l'étiquette pour vous assurer que ce produit convient à l'animal à vacciner. La vaccination peut ne pas protéger tous les animaux vaccinés.

1. Savard C, et Broes A. « Bovine respiratory profiles summary in 2019 ». *Biovet Animal Health News*, 2020. [[https://biovet-inc.com/wp-content/uploads/doc/info/Bovine respiratory profiles summary 2019\\_rev.pdf](https://biovet-inc.com/wp-content/uploads/doc/info/Bovine%20respiratory%20profiles%20summary%202019_rev.pdf)] (Consulté en novembre 2020).
2. Girdis V, Muiyiri GK, Tikoo SK, et Babik LA. « Mucosal delivery of vaccines in domestic animals ». *Veterinary Research*, vol. 37, 2006, p. 487-510. doi: 10.1051/vetres:2006012. [<https://www.vetres.org/articles/vetres/pdf/2006/03/v6030.pdf>] (Consulté en décembre 2020).

BluShadow™ est une marque de commerce d'Intervet International B.V., utilisée sous licence.  
BOVILIS® est une marque enregistrée d'Intervet International B.V., utilisée sous licence.  
NASALGEN® est une marque enregistrée d'Intervet inc., utilisée sous licence.  
MERCK® est une marque enregistrée de Merck Sharp & Dohme LLC, utilisée sous licence.  
© 2024 Merck & Co., Inc., Rahway, NJ, E.-U., et ses sociétés affiliées. Tous droits réservés.  
CA-NAL-21C300013

 **MERCK**  
Santé animale



## Calf-Lyte II

POUDRE HYDROSOLUBLE D'ÉLECTROLYTES ET DE NUTRIMENTS  
POUR ADMINISTRATION ORALE CHEZ LES VEAUX



[www.vetoquinol.ca](http://www.vetoquinol.ca)

Une confiance qui dure,  
pour de bonnes raisons.

Favorise la santé  
des veaux depuis  
plus de 20 ans.  
Des électrolytes pour  
aider les veaux  
à bien se développer.



## CONÇU POUR ABRITER LE BÉTAIL

### EXCLUSIVITÉ MEGADOME :

MEMBRANE AGRICOLE INNOVANTE LAISSANT PÉNÉTRER  
30 % DE LUMIÈRE, COMPARÉE À SEULEMENT 16 % POUR  
LES MEMBRANES STANDARDS.

- AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE MÉLATONINE :  
FAVORISE LE MAINTIEN ET LA CROISSANCE DES ANIMAUX.
- STÉRILISATION SOLAIRE :  
RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX AGENTS PATHOGÈNES.
- DIMINUTION DES COÛTS D'OPÉRATIONS :  
ÉCONOMIES SUR L'ÉLECTRICITÉ ET LES FRAIS VÉTÉRINAIRES.

### SOUSSION

888-427-6647 | [VENTES@HARNOIS.COM](mailto:VENTES@HARNOIS.COM)

[MEGADOME.CA](http://MEGADOME.CA)



Produits vétérinaires

# Kane




# ACC

Agricultural Credit Corporation  
Société du crédit agricole

## PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS (PPA)

ADVANCE PAYMENTS PROGRAM (APP)

Gérez vos finances agricoles avec le Programme de paiements anticipés. Bénéficiez d'un accès à jusqu'à **1 000 000 \$**, incluant une **portion sans intérêt**, adaptée à vos besoins. Conçu pour soutenir vos activités agricoles et offrir une flexibilité financière.

Take control of your cash flow with the Advance Payments Program. Access up to \$1,000,000 with a portion interest-free, tailored to your needs. Designed to support your farming operations and ensure financial flexibility.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus :  
Contact us today to learn more:

 [advance@agcreditcorp.ca](mailto:advance@agcreditcorp.ca)
 1-877-350-3684
 [www.agcreditcorp.ca](http://www.agcreditcorp.ca)






# RESOLTZ<sup>®</sup>

## NEONATE PASTE



*Protéines d'œufs sous forme de complexes, un facteur dans le maintien d'une bonne santé néonatale*

Profitez de la **PUISSANCE** des **ŒUFS<sup>™</sup>**





**Resoltz<sup>®</sup>** est un supplément alimentaire au goût agréable pour veaux nouveau-nés. Il contient des protéines d'œufs sous forme de complexes.

- Pâte au goût agréable
- Seringue pratique à dose unique de 35 ml
- Fabriqué à partir de protéines d'œufs sous forme de complexes

Code: PAH-081-C



**COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI!**

ligne sans frais: **1-866-690-4998** | [www.partneranimalhealth.ca](http://www.partneranimalhealth.ca)




## DONNEZ À VOS VEAUX L'ÉNERGIE DONT ILS ONT BESOIN, DÈS LE DÉBUT<sup>MC</sup>

GroberNutrition.com | 1 800 265-7863 | 

# ABONNEZ-VOUS



Les Producteurs  
de bovins  
du Québec



Les Producteurs  
de veaux  
d'embouche  
du Québec



Les Producteurs de  
bovins du Québec



# VISITEZ-NOUS

[bovin.qc.ca](http://bovin.qc.ca)



[lesfaitsboeuf.com](http://lesfaitsboeuf.com)  
[veaufaits.com](http://veaufaits.com)



[veauduquebec.com](http://veauduquebec.com)



[boeufdici.com](http://boeufdici.com)



[mangezleboeufduquebec.com](http://mangezleboeufduquebec.com)

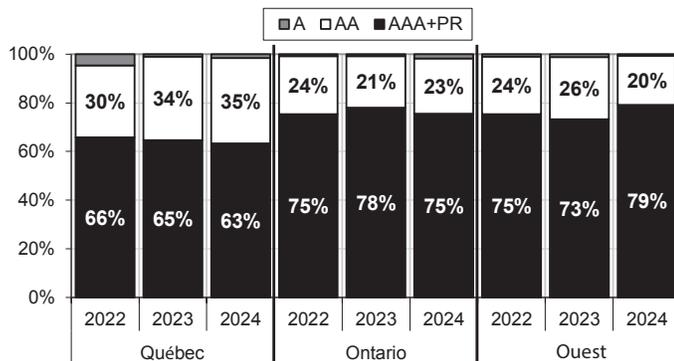


Les Producteurs  
de bovins du  
Québec



En 2024, le poids moyen des carcasses de bouvillons au Québec a été passablement inférieur comparativement à celui de 2023 (Figure 3). Il a atteint 868 lb, soit 24 lb de moins qu'en 2023. Dans l'Ouest canadien, le poids moyen des carcasses était de 910 lb en 2024, comparativement à 890 lb en 2023. Il s'agit d'une hausse de 20 lb. L'Ontario affiche encore une fois les poids carcasse les plus élevés en 2024 à 938 lb comparativement à 920 lb en 2023.

**Figure 4 : Persillage des carcasses de bouvillons\* au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien**



\*Abattus au Canada

Sources :

- PBQ : Classement des bouvillons produits au Québec et abattus au Canada
- ACCB : Classement des bouvillons abattus en Ontario
- ACCB : Classement des bouvillons abattus dans l'Ouest canadien

Concernant la qualité des carcasses, la Figure 4 permet de constater l'évolution de la répartition des carcasses selon leur classement de persillage. La proportion de carcasses de bouvillons classées AAA ou Prime est de 63 % au Québec, soit 12 % inférieure à celle de l'Ontario et 16 % sous celle de l'Ouest canadien.

## 2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR BOUVILLON D'ABATTAGE EN 2024

### 2.1 CERTIFICATION VBP+

Le nouveau *Règlement sur la production et la mise en marché des bouvillons* (Règlement) comporte l'obligation d'être certifié au programme Verified Beef Production Plus (VBP+) pour les entreprises mettant en marché plus de 20 têtes par semaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le comité souhaite souligner l'importance pour la production québécoise de bouvillons d'effectuer une transition vers la durabilité.

Les détails du programme VBP+ sont indiqués au point Programmes qualité de la section Activités en 2024 du présent document.

### 2.2 RÈGLEMENT SUR LA PRODUCTION ET LA MISE EN MARCHÉ DES BOUVILLONS

Le Règlement a pour objectif d'établir les modalités de production et de mise en marché pour les producteurs.

Le projet de Règlement révisé a été présenté et approuvé majoritairement par les producteurs lors des assemblées générales annuelles régionales en 2024 et lors de l'assemblée générale annuelle des producteurs de bovins

du Québec le 27 mars 2024. Le 6 mai 2024, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a approuvé le texte du nouveau Règlement.

### 2.3 CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES BOUVILLONS

Un projet de convention a été approuvé par le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage (CMMBA) et sera présenté aux différents acheteurs en 2025 afin d'entamer des négociations. Cette convention a pour objectif d'établir les modalités de commercialisation des bouvillons avec les acheteurs.

### 2.4 PROJET CROISSANCE DE L'INDUSTRIE

Le CMMBA a participé à une séance de réflexion où les membres étaient invités à proposer des actions concrètes afin de cibler des orientations possibles ou des projets qui pourraient contribuer à améliorer la productivité des fermes de bouvillons en favorisant le dynamisme, et ainsi augmenter, ou du moins maintenir, les volumes de production.

L'agence de vente des bouvillons d'abattage et le comité de négociation bouvillon d'abattage, en collaboration avec le comité de pilotage de la planification stratégique de la filière bœuf, ont donc été mandatés par le CMMBA pour mettre en place une stratégie de croissance de la production et de création de valeur pour les fermes et pour l'industrie. Parmi ces enjeux, un des objectifs est d'améliorer globalement la qualité des bouvillons offerts, dont le persillage. Le but est de garantir la pérennité des entreprises existantes, tout en mettant en place une stratégie de création de valeur rentable.

### 2.5 AMÉLIORATION DU PERSILLAGE

L'un des principaux critères de création de valeur en Amérique du Nord est le persillage. Les abattoirs locaux ont également démontré leur intérêt à obtenir davantage de persillage de la part des producteurs du Québec. Dans cette perspective et afin d'aider les producteurs à répondre à ce besoin, un plan d'action a été proposé pour les accompagner dans cette démarche.

L'objectif pour les producteurs est de produire, de façon rentable, davantage de bovins dont le persillage est de catégorie AAA ou Prime, tout en maximisant le rendement carcasse (Y1, Y2, Y3), et ce, en évitant le bouvillon trop gras (perte de rendement). L'outil le plus couramment utilisé en Amérique du Nord pour favoriser la production de persillage est la grille de prix. Ayant des enjeux et des objectifs distincts, chaque abattoir a été invité à déposer une grille de prix unique à son entreprise. Différentes grilles de prix et scénarios sont donc actuellement à l'étude. L'agence de vente collabore avec les abattoirs afin de mettre en place des grilles de prix qui seront avantageuses tant pour les producteurs que pour les abattoirs.

L'objectif pour les producteurs est d'atteindre, voire dépasser, un minimum de 75 % de bouvillons classés AAA ou Prime. De plus, l'amélioration de l'uniformisation des lots est fortement recherchée par l'industrie et fait également partie des objectifs.

# BOUVILLONS D'ABATTAGE

Voici un résumé du plan d'action pour le projet persillage qui a démarré en 2024 et qui se poursuivra en 2025 :

- Rencontres effectuées avec les nutritionnistes, les fournisseurs d'implants, les conseillers bovins au Québec et autres intervenants de l'industrie pour leur faire part de l'orientation de l'industrie afin qu'ils puissent contribuer et conseiller les producteurs à atteindre l'objectif (75 % de bouvillons classés AAA ou Prime).
- Projets d'analyse des moyennes de persillage et de performance des producteurs ayant les résultats les plus élevés afin de promouvoir les meilleures pratiques favorisant le persillage.
- Communications aux producteurs des renseignements techniques pour les informer des améliorations possibles en ce qui concerne l'alimentation, l'implantation et la génétique.

## 3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2025

En 2025, les principaux dossiers à traiter sont les suivants :

- Poursuivre le projet de croissance de l'industrie, dont le projet d'amélioration du persillage;
- Poursuivre la planification stratégique de la filière bovine;
- Collaborer avec les secteurs veau d'embouche et bovin de réforme et veau laitier dans divers projets tels que l'organisation d'événements informatifs pour les producteurs (naisseurs-finisseries croisés laitier/boucherie, qualité carcasse/persillage);
- Négocier la Convention de mise en marché avec les acheteurs;
- Évaluer la situation financière de l'agence de vente.

## 4. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT

### 4.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être en production au moment de sa désignation;
- Être domicilié ou avoir son exploitation sur le territoire du groupe au *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* (Plan conjoint);
- Être inscrit dans la catégorie bouvillons d'abattage au Plan conjoint;
- Avoir élevé des bouvillons pour son compte ou celui d'autrui, ou avoir fait produire et offert en vente, au moins 50 bouvillons au cours de l'année civile précédente;
- Dans le cas d'une personne morale ou d'une société, la personne physique mandatée doit également :
  - Être active dans l'entreprise bovine autrement que comme bailleur de fonds;
  - Détenir au moins 20 % de son capital actions ou des parts sociales émises;
  - Siéger à son conseil d'administration, le cas échéant, y détenir un droit de vote;
- Avoir payé les contributions dues dans le cadre du Plan conjoint ou, à défaut, avoir pris un recours pour les contester dans les 30 jours de leur facturation.

Lorsqu'aucun producteur ayant effectué l'élevage de bouvillons pour son compte ou celui d'autrui ou ayant fait produire et offert en vente au moins 50 bouvillons, au cours de l'année civile précédente, ne se présente comme candidat, un producteur de bouvillons qui respecte tous les critères d'admissibilité, sauf celui des volumes, est néanmoins éligible à la fonction de membre ou de substitut du comité de mise en marché à titre d'observateur. Il ne détient alors aucun droit de vote, mais peut participer aux délibérations.

## 5. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)

# ATELIER DES PRODUCTEURS DE VEAUX DE LAIT

## Projet d'ordre du jour

1. **ÉTAT DU MARCHÉ EN 2024**
2. **RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU DE LAIT EN 2024**
  - 2.1 **Projets en cours et réalisés**
    - **Ulcères et érosions de la caillette chez les veaux de lait : prévalence, facteurs associés et pistes pour en limiter l'importance**
    - **Réalisation d'une analyse de cycle de vie pour la filière veau**
  - 2.2 **Programme qualité Veau vérifié**
  - 2.3 **Implications fédérales et provinciales**
    - **Association canadienne du veau**
3. **ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2025**
4. **ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT**
  - 4.1 **Critères d'admissibilité**
5. **AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)**

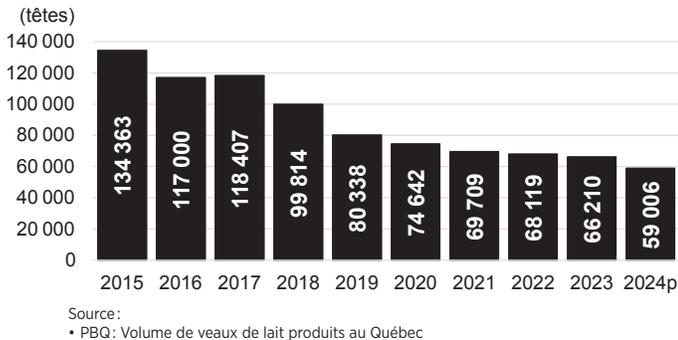


# VEAUX DE LAIT

## 1. ÉTAT DU MARCHÉ EN 2024

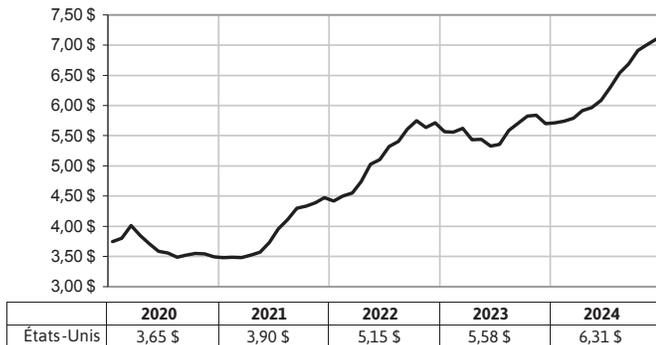
La production projetée de veaux de lait pour l'année 2024 devrait se situer autour de 59 006 têtes. Il s'agirait d'une baisse de 10,9 % par rapport à 2023.

**Figure 1 : Production de veaux de lait au Québec**



**Figure 2 : Prix des veaux de lait aux États-Unis\***

(\$ CA/lb carcasse chaude sans peau)

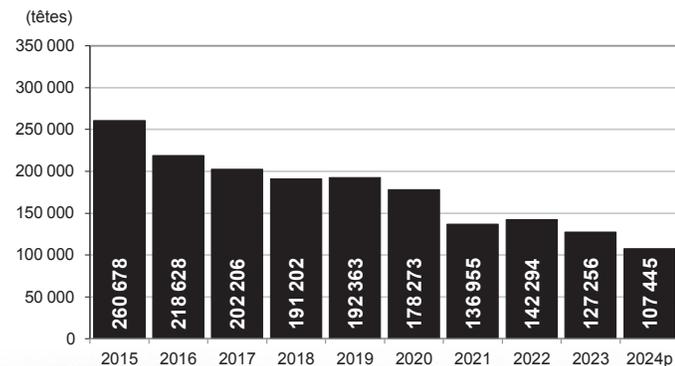


\* Le prix ajusté au marché du Québec correspond au prix payé aux producteurs base carcasses chaudes, FAB nord-est et centre-nord des États-Unis, auquel 0,25 \$ CA/lb carcasse a été retranché pour couvrir les frais de douane, de transport et vétérinaires liés à l'exportation vers les États-Unis.

Source :  
• USDA : USDA converti \$ CA. Prix FAB ferme.

Le prix du veau de lait sur le marché américain a connu une hausse constante en 2024 avec une moyenne annuelle de 6,31 \$ CA/lb carcasse. Globalement, le prix moyen obtenu est 13 % supérieur au prix moyen de 2023.

**Figure 3 : Production de veaux de lait aux États-Unis**

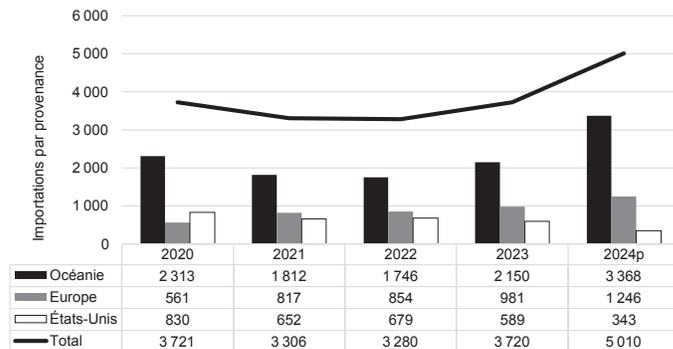


Source :  
• USDA : Nombre de veaux de lait abattus dans le nord-est et dans le centre-nord des États-Unis

La production américaine de veaux de lait affiche une baisse de 15,6 % par rapport à 2023. Les estimations de production annuelle devraient se situer autour de 107 445 têtes.

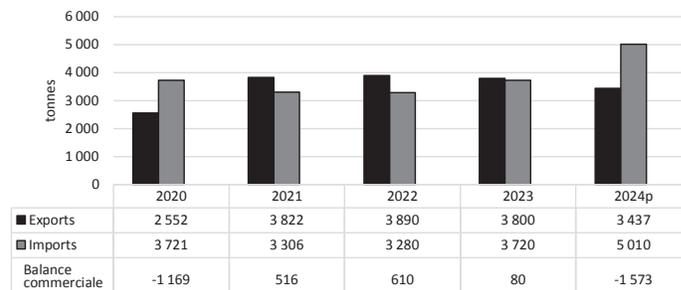
## Commerce international

**Figure 4 : Importations canadiennes de viande de veau par provenance en tonne de 2020 à 2024p**



L'année 2024 a été marquée par une explosion des importations canadiennes de viande de veau. Il s'agirait alors d'une augmentation de 34,7 % par rapport à 2023. La viande de veau des États-Unis, qui jadis occupait une part importante, est de moins en moins présente sur le marché canadien. La majorité des importations provient de l'Océanie, principalement de Nouvelle-Zélande, qui à elle seule fournit les deux tiers de tout ce qui entre au Canada. Au fil des ans, les Pays-Bas et les autres pays de l'Union européenne affichent une progression constante des importations de viande de veau, surpassant les États-Unis depuis 2021.

**Figure 5 : Importations et exportations de viande de veau du Canada de 2020 à 2024p**



Sources :  
• ACIA : Importations  
• Statistique Canada : Exportations

Si la tendance se maintient, les exportations canadiennes se situeraient autour de 3 437 tonnes, soit une baisse de 10,6 % par rapport à 2023. Toutefois, elles restent supérieures à la moyenne des cinq dernières années. Bien que les Émirats arabes unis et le Qatar soient des acheteurs réguliers, les États-Unis sont toujours la principale destination de nos produits avec 95 % du volume.

Il en résulte une balance commerciale fortement déficitaire puisque l'écart entre les importations et les exportations atteint un sommet historique de 1 573 tonnes.

## 2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU DE LAIT EN 2024

### 2.1 PROJETS EN COURS ET RÉALISÉS

#### Ulcères et érosions de la caillette chez les veaux de lait : prévalence, facteurs associés et pistes pour en limiter l'importance

Après la réalisation du projet ayant pour objectif le développement d'un outil d'évaluation des lésions de la caillette dans le veau de lait en 2022, le comité de mise en marché des veaux de lait considérait pertinent de poursuivre une seconde phase avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Le projet a été présenté pour une demande d'aide financière au Programme Innovation bioalimentaire (PIB) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Le projet qui sera réalisé sur une période maximale de 36 mois, à compter de 2025, visera les objectifs suivants :

- Estimer la prévalence de lésions de la caillette chez les veaux de lait du Québec;
- Dans un sous-groupe de ces veaux, confirmer la valeur diagnostique du pepsinogène sérique à partir d'une prise de sang pour la corréler aux lésions de la caillette observées en abattoir;
- Évaluer les caractéristiques d'engraissement à l'aide d'un questionnaire rempli lors d'une visite d'élevage;
- Évaluer les facteurs de risque spécifiques individuels, de lots et de fermes potentiellement impliqués dans cette problématique;
- Évaluer les caillettes d'un sous-échantillon de veaux décédés en cours d'engraissement afin de caractériser la proportion de ceux affectés d'ulcères.

#### Réalisation d'une analyse de cycle de vie pour la filière veau

Le projet Analyse de cycle de vie tend à dresser le bilan environnemental d'un produit depuis la ferme jusqu'au commerce de détail en tenant compte de l'ensemble des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES). L'analyse devrait permettre de séparer les activités d'élevage des activités d'abattage et de transformation de la viande. Les activités générant le plus de GES seront identifiées, permettant ainsi de cibler les actions prioritaires à mettre de l'avant pour améliorer la situation.

### 2.2 PROGRAMME QUALITÉ VEAU VÉRIFIÉ

Le programme canadien de salubrité des aliments à la ferme pour la production de veaux Veau vérifié donne aux producteurs un moyen de répondre aux consommateurs qui demandent une preuve de la salubrité de la viande. Il fournit aux clients l'assurance que le veau produit est de première qualité. Les détails du programme sont indiqués au point Programme qualité de la section Activités en 2024 du présent document.

### 2.3 IMPLICATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES

#### Association canadienne du veau

Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) sont membres de l'Association canadienne du veau (CVA). Cette association regroupe des producteurs, des abattoirs et des intervenants du secteur veau du Québec et de l'Ontario. En 2024, elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Suivi des travaux du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage lors de la révision des différents codes touchant le veau, incluant les travaux pour la mise à jour du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins de boucherie*;
- Veilles réglementaires auprès de Santé Canada sur tout projet de règlement touchant les médicaments;
- Travaux avec diverses associations concernant l'adoption de lois contraignantes dans différents États américains et en Europe qui pourraient avoir un impact majeur sur l'accès à ces marchés pour la viande de veau canadienne;
- Assurer un suivi sur l'évolution de la prévalence de veaux laitiers croisés dans les élevages;
- Soutien à la mise à jour du document *Veal at a glance* produit par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

### 3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2025

En 2025, le secteur veau de lait consacrera ses efforts sur les dossiers suivants :

- Effectuer la mise en œuvre de la planification stratégique de la filière veau 2025-2029 et terminer les projets en cours en lien avec la planification stratégique 2020-2024;
- Travailler avec la CVA et le groupe de travail fédéral sur la compétitivité du veau pour faire connaître les enjeux prioritaires du secteur auprès des intervenants, des décideurs publics et des instances gouvernementales, notamment :
  - Les enjeux pouvant nuire à l'exportation internationale;
  - La mise à jour du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des veaux lourds* tout en se tenant informé de l'avancement des autres codes bovins;
  - Tout autre enjeu fédéral, provincial ou international pouvant affecter l'industrie du veau lourd;
- Poursuivre la collaboration avec le comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers afin d'améliorer la qualité des veaux laitiers mis en marché et participer activement au Forum Veau;
- Poursuivre les actions favorisant l'adaptation au *Règlement sur la santé des animaux partie XII : modification au règlement sur le transport des animaux* en collaboration avec les secteurs veau de grain et bovin de réforme et veau laitier;
- Relativement à l'obtention du financement du PIB, reprendre la réalisation du deuxième volet du projet sur les lésions de la caillette dans le veau de lait afin d'en déterminer les causes et définir des éléments de régie permettant de les prévenir.

# VEAUX DE LAIT

## 4. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT

### 4.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être en production au moment de sa désignation;
- Être domicilié ou avoir son exploitation sur le territoire du groupe au *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* (Plan conjoint);
- Être inscrit dans la catégorie veaux de lait au Plan conjoint;
- Avoir élevé pour son compte ou celui d'autrui, ou avoir fait produire et offert en vente, au moins 100 veaux de lait au cours de l'année civile précédente;
- Dans le cas d'une personne morale ou d'une société, la personne physique mandatée doit également :
  - Être active dans l'entreprise bovine autrement que comme bailleur de fonds;
  - Détenir au moins 20 % de son capital-actions ou des parts sociales émises;
  - Siéger à son conseil d'administration, le cas échéant, et y détenir un droit de vote;
- Avoir payé les contributions dues dans le cadre du Plan conjoint ou, à défaut, avoir pris un recours pour les contester dans les 30 jours de leur facturation.

## 5. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)

# ATELIER DES PRODUCTEURS DE VEAUX DE GRAIN

## Projet d'ordre du jour

1. **ÉTAT DU MARCHÉ EN 2024**
2. **RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU DE GRAIN EN 2024**
  - 2.1 Refonte de la mise en marché
  - 2.2 Réseau d'expertise
    - Analyse de groupe 2022-2023
    - Journée INPACQ
  - 2.3 Historiques de production
  - 2.4 Projets en cours et réalisés
    - Développement d'un système novateur de classement des carcasses de veaux à l'échelle commerciale à partir de technologies éprouvées dans l'industrie de la viande
    - Évaluation d'un lactoreplaceur alternatif pour réduire le dépôt de gras dorsal des génisses croisées Holstein-Angus
    - Réalisation d'une analyse de cycle de vie pour la filière veau
  - 2.5 Implications fédérales et provinciales
3. **CERTIFICATION**
  - 3.1 Nouveautés à venir en 2025
  - 3.2 Prix de reconnaissance VGQC 2023-2024
4. **PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS**
5. **ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2025**
6. **ÉLECTIONS DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT**
  - 6.1 Critères d'admissibilité
7. **AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)**



# VEAUX DE GRAIN

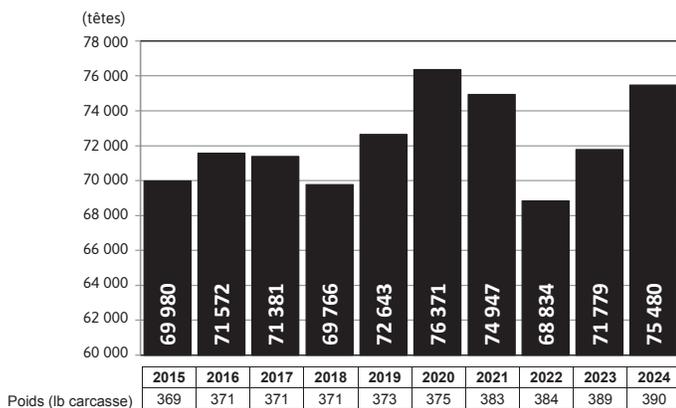
## 1. ÉTAT DU MARCHÉ EN 2024

### Principaux constats et enjeux du secteur

La production de veaux de grain a commencé l'année 2024 en force avec des volumes supérieurs à ceux de 2023, comblant les besoins des acheteurs jusqu'au début du mois de juin. Les mois suivants, près de 275 veaux par semaine manquaient pour répondre à la demande. Ce phénomène s'est accentué légèrement à l'arrivée de l'automne, période où la demande est plus forte.

En raison des forts volumes anticipés pour la période des fêtes 2024, le comité de mise en marché des veaux de grain (CMMVG) et les acheteurs ont convenu de mettre en place une prime afin d'inciter les producteurs à devancer la sortie d'une partie des veaux lors des ventes du 20 novembre au 11 décembre 2024. Cela a permis de diminuer le nombre de veaux à abattre entre Noël et le jour de l'an, considérant que le nombre de jours de travail est réduit.

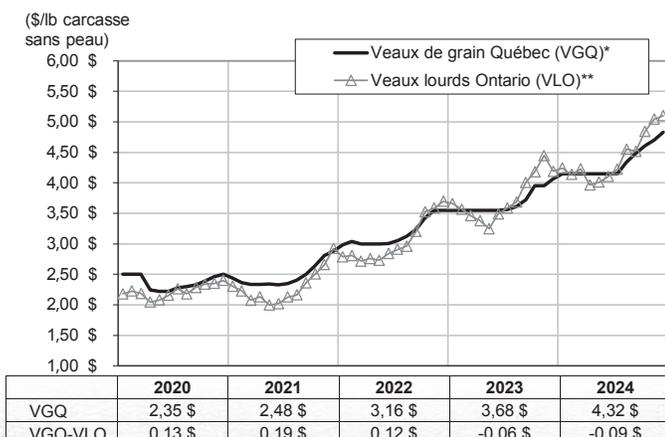
**Figure 1 : Évolution de la production de veaux de grain au Québec**



Source :  
• PBQ: Nombre et poids des veaux de grain produits au Québec

En 2024, la production de veaux de grain a augmenté de 5,2% par rapport à celle de 2023 pour clôturer à 75 480 veaux. Le poids moyen des carcasses s'établit à 390 lb, soit une hausse de 1 lb par rapport à celui de l'année précédente.

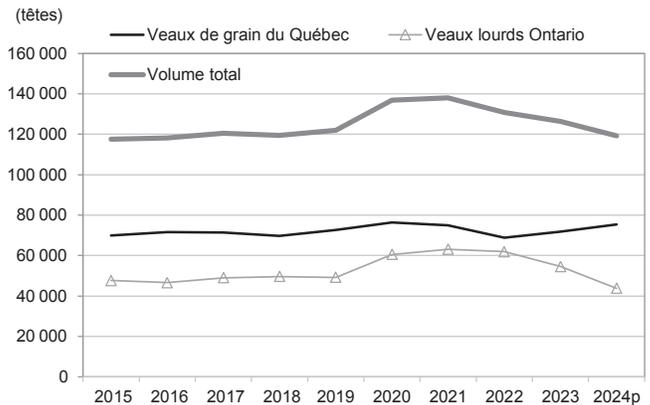
**Figure 2 : Prix des veaux de grain du Québec et de l'Ontario**



\* Prix net (prix enchères moins soutien au prix plancher)  
\*\* Prix hebdomadaire publié par OCA encan vivant, catégorie plus de 600 lb

Les prix du veau de grain se sont appréciés en 2024 tant sur le marché québécois qu'ontarien. Au Québec, les prix moyens se sont établis à 4,32 \$/lb carcasse. En Ontario, le prix était de 4,39 \$/lb pour les ventes à l'encan et de 4,48 \$/lb pour les ventes directes aux abattoirs, soit une moyenne pondérée de 4,46 \$/lb.

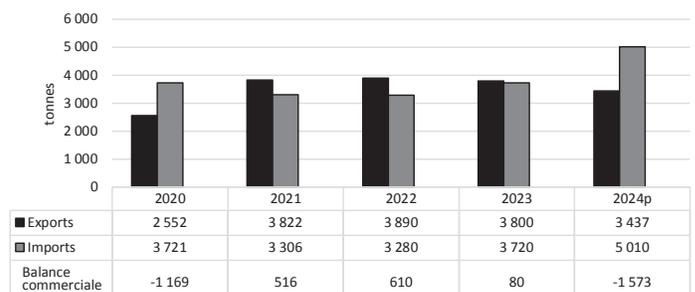
**Figure 3 : Productions de veaux de grain comparées Québec vs Ontario**



Sources :  
• PBQ: Nombre de veaux de grain produits au Québec  
• ACCB/Canfax: Nombre de veaux de grain abattus en Ontario

En 2024, alors que la production de veaux de grain a augmenté de 5,2% au Québec, elle a diminué de 19,8% en Ontario. La production combinée des deux provinces s'est élevée à environ 119 239 veaux, soit une diminution estimée de 5,6%.

**Figure 4 : Importations et exportations de viande de veau du Canada de 2010 à 2024 p**



Sources :  
• ACIA: Importations  
• Statistique Canada: Exportations

### Commerce international

Si la tendance se maintient, les exportations canadiennes se situeraient autour de 3 437 tonnes, soit une baisse de 10,6% par rapport à 2023. Toutefois, elles restent supérieures à la moyenne des cinq dernières années. Bien que les Émirats arabes unis et le Qatar soient des acheteurs réguliers, les États-Unis sont toujours la principale destination de nos produits avec 95% du volume.

Il en résulte une balance commerciale fortement déficitaire puisque l'écart entre les importations et les exportations atteint un sommet historique de 1 573 tonnes.

## 2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU DE GRAIN EN 2024

### 2.1 REFONTE DE LA MISE EN MARCHÉ

Des assemblées de catégorie ont eu lieu entre le 10 et le 26 avril 2024 afin de consulter les producteurs sur le projet de refonte du *Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de grain* (Règlement). Ces consultations régionales ont permis, entre autres, d'augmenter la participation des producteurs et les échanges avec ces derniers. Un résultat en faveur de la proposition a été obtenu après avoir totalisé les votes de chaque assemblée.

Le Règlement a été déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) au début du mois d'août en vue de son homologation. Le dossier a été pris en charge et le processus suit son cours.

Les prochaines étapes du projet de refonte de la mise en marché sont les suivantes :

- Signer la nouvelle Convention de mise en marché avec les acheteurs;
- Commencer à mettre en place le Règlement (développer des outils).

### 2.2 RÉSEAU D'EXPERTISE

#### Analyse de groupe 2022-2023

L'analyse de groupe, réalisée par VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles, est une analyse technico-économique de résultats financiers d'entreprises permettant aux producteurs participants de comparer leurs coûts d'exploitation grâce à des données provenant de fermes de veaux de grain.

Cette année, 11 entreprises ont participé à l'analyse de groupe, soit un nombre similaire à celui des dernières années.

#### Journée INPACQ

En collaboration avec le MAPAQ, la Table des MRC du Centre-du-Québec et le Réseau Agriconseils Montérégie, Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) ont organisé une journée de formation adressée aux producteurs de démarrage et de finition de veaux de grain ainsi qu'aux producteurs de veaux de lait. Cette journée a eu lieu le 12 septembre 2024 en Montérégie avec une matinée de conférences et un après-midi d'ateliers-conférences à la ferme. L'évènement a accueilli 74 personnes sur un maximum de 80 places. Les conférences portaient notamment sur l'amélioration de la qualité de la carcasse, l'alimentation (probiotiques) et la santé des veaux.

### 2.3 HISTORIQUES DE PRODUCTION

Cette année, deux appels de projets d'allocation d'historiques de veaux de grain supplémentaires ont été annoncés par le CMMVG :

- Le premier, réalisé au début de l'année, était ouvert aux producteurs déjà en production. Un seul producteur a soumis un projet pour un total de 100 veaux;

- Le second, réalisé au printemps, était ouvert à tous et à la relève. Six projets d'historiques de production ont été attribués pour un total de 3 350 veaux.

En 2024, neuf projets d'allocation d'historiques alloués au cours des cinq dernières années ont été finalisés. Sur les 7 110 veaux engagés lors de ces appels de projets, 93 % ont été accordés, soit 6 612 veaux.

### 2.4 PROJETS EN COURS ET RÉALISÉS

#### Développement d'un système novateur de classement des carcasses de veaux à l'échelle commerciale à partir de technologies éprouvées dans l'industrie de la viande

Une mesure du rendement en viande maigre ou vendable dans les systèmes de classement des carcasses s'avère primordiale pour l'industrie de la viande afin de lui attribuer une valeur commerciale et de trier les carcasses selon les différentes spécifications des marchés.

Le moyen préconisé par l'industrie du veau consiste à élaborer une réglette de classement. L'utilisation d'une réglette a déjà fait ses preuves dans l'industrie du bœuf où elle a démontré son efficacité et sa facilité d'utilisation.

Au cours de l'année 2023, les équipes de chercheurs du Centre de recherche et développement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) de Sherbrooke, au Québec, et de Lacombe, en Alberta, ont procédé à l'analyse des données et développé un prototype de réglette de classement.

En 2024, l'équipe de recherche, avec la collaboration de l'Agence canadienne de classement du bœuf, a réalisé la phase de validation de la réglette auprès des abattoirs participants afin d'évaluer le pourcentage de rendement total en viande maigre de la population actuelle de carcasses de veau de grain. L'analyse des données permettra la création de classes sur la réglette. Cette phase du projet est toujours en cours.

#### Évaluation d'un lactoreplaceur alternatif pour réduire le dépôt de gras dorsal des génisses croisées Holstein-Angus

Le projet exploratoire de mesure du gras dorsal réalisé en 2023 avec le Centre de développement du porc du Québec a confirmé que davantage de gras dorsal se déposait chez les femelles croisées Holstein-Angus et que le dépôt débutait dès la pouponnière.

La seconde phase du projet propose de mesurer l'efficacité d'un lactoreplaceur alternatif à la formulation courante pour réduire le dépôt de gras dorsal en bas âge et de mesurer ses effets en période de finition jusqu'à l'abattage. Le projet se poursuivra en finition avec une variation de la quantité de paille ajoutée à la ration, visant le même objectif.

En effet, la hausse importante du nombre de veaux croisés Holstein-Angus dans les élevages de veaux de grain a un impact chez les transformateurs. Ce projet vise donc à identifier si un changement au régime alimentaire pourrait réduire le dépôt de gras dorsal particulièrement pour cette catégorie d'animaux.

# VEAUX DE GRAIN

## Réalisation d'une analyse de cycle de vie pour la filière veau

Le projet Analyse de cycle de vie tend à dresser le bilan environnemental d'un produit depuis la ferme jusqu'au commerce de détail en tenant compte de l'ensemble des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES). L'analyse devrait permettre de séparer les activités d'élevage des activités d'abattage et de transformation de la viande. Les activités générant le plus de GES seront identifiées, permettant ainsi de cibler les actions prioritaires à mettre de l'avant pour améliorer la situation.

## 2.5 IMPLICATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES

### Association canadienne du veau

Les PBQ sont membres de l'Association canadienne du veau (CVA). Cette association regroupe des producteurs, des abattoirs et des intervenants du secteur veau du Québec et de l'Ontario. En 2024, elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Suivi des travaux du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage lors de la révision des différents codes touchant le veau, incluant les travaux pour la mise à jour du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins de boucherie*;
- Veilles réglementaires auprès de Santé Canada sur tout projet de règlement touchant les médicaments;
- Travaux avec diverses associations concernant l'adoption de lois contraignantes dans différents États américains et en Europe qui pourraient avoir un impact majeur sur l'accès à ces marchés pour la viande de veau canadienne;
- Assurer un suivi sur l'évolution de la prévalence de veaux laitiers croisés dans les élevages;
- Soutien à la mise à jour du document *Veal at a glance* produit par AAC.

## 3. CERTIFICATION

### 3.1 NOUVEAUTÉS À VENIR EN 2025

L'année 2024 a été marquée par la fin d'un premier cycle Veau vérifié-Veau de grain du Québec certifié (VV-VGQC) complet de sept ans. Ce fut donc une année de remise en question et de remue-méninges afin de trouver des moyens pour simplifier le processus du programme VV-VGQC. À travers les années, les commentaires des producteurs ont été entendus et des outils ont été développés en ce sens. Balayez le code suivant pour retrouver tous ces outils à un seul endroit :



La redondance de l'évaluation des registres est un problème récurrent selon les producteurs. L'équipe des programmes de certification a donc proposé d'utiliser le cycle de vérification du programme Veau vérifié au CMMVG et celui-ci a accepté son application à compter de 2025 :

Année	Cycle de vérification 2017-2024	Nouveau cycle de vérification à compter de 2025
1	Audit complet à la ferme	Audit complet à la ferme
2, 4 et 6	Évaluation des registres	Évaluation des registres*
3, 5 et 7	Évaluation des registres	Autodéclaration**

\* Lors de l'évaluation des registres aux années 2, 4 et 6, l'**audit interne** doit être rempli. Celui-ci a été modifié afin de regrouper les exigences selon le type de production. Ainsi, plus besoin de cocher « N/A » à toutes les exigences qui ne s'appliquent pas à l'entreprise. De plus, certaines questions ont été jumelées pour diminuer le dédoublement d'informations, comme dans l'audit interne en ligne.

\*\*Aux années 3, 5 et 7, plus besoin de transmettre de registres aux PBQ. Il suffira de remplir et signer l'**autodéclaration**. Il s'agit d'une liste de vérification d'une seule feuille recto verso.

## 3.2 PRIX DE RECONNAISSANCES VGQC 2023-2024

En 2024, l'équipe de certification a lancé les prix de reconnaissance VV-VGQC. Ces nouveaux prix visent à valoriser le travail des producteurs de veaux de grain et de veaux de lait certifiés et de souligner cinq entreprises s'étant démarquées. Ils ont été remis en partenariat avec Services vétérinaires ambulatoires Triple-V.

Les gagnants 2023-2024 sont :

- Relève : **Ferme des Mil Bromes S.E.N.C.** (finition) pour ses excellents registres, son engagement à suivre le programme VGQC et aucune demande d'action corrective depuis sa première évaluation des registres
- Excellence en tenue de dossiers : **V 25 inc.** (pouponnière et finition) pour sa rigueur et ses registres complets
- Persévérance : **Ferme Pierre et Denis Mathieu SENC** (pouponnière et finition) est la première entreprise au Québec à s'être certifiée Veau vérifié, en 2013
- Engagement et rayonnement positif : **Avoporq inc.** (pouponnière et finition) pour son évènement qui a rassemblé plus de 1 000 personnes, démystifiant ainsi la production de veaux de grain auprès des consommateurs de la région de la Montérégie-Est
- Coup de cœur des auditeurs : **Ferme G. et F. Meunier inc.** (pouponnière et finition) pour un renouvellement bien préparé, une tenue de dossiers exemplaire et un regard positif envers la certification

## 4. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Les activités de promotion et de développement des marchés du Veau de grain du Québec sont réalisées par des actions publicitaires axées sur les objectifs d'affaires suivants :

- Générer du volume en éduquant la population sur le produit, ses bienfaits et les différentes coupes;
- Développer l'image des producteurs de veaux du Québec en les mettant de l'avant;
- Éduquer la population afin de changer leurs perceptions négatives en montrant la polyvalence économique et culinaire et en proposant des recettes simples.

Le comité de mise en marché des veaux de lait a décidé de ne plus contribuer au budget de promotion. Par conséquent, les publications sur les médias sociaux ainsi que toutes les activités promotionnelles utilisent uniquement l'appellation Veau de grain du Québec certifié. Toutefois, le nom des médias sociaux et du site Web reste Veau du Québec (<https://www.veauduquebec.com/>).

Dans le cadre des projets rassembleurs, Aliments du Québec a accepté de participer financièrement à la campagne de promotion à l'été 2024 pour un montant de 55 222 \$ afin de bonifier le budget initial, le tout en échange de visibilité dans l'ensemble des éléments visuels de ladite campagne. Ce montant a servi à financer :

- Des campagnes publicitaires sur le réseau Québecor;
- Une vidéo publicitaire sur les ondes de Tou.TV sur Radio-Canada;
- Une recette cuisinée par Michelle Furtado et le chef Pasquale Vari sur la page TikTok de Mordu.

D'autres activités publicitaires ont été réalisées au cours de l'année :

- Ajout des recettes de veau sur le site de Glouton;
- Concours Facebook en collaboration avec *Je cuisine*;
- Création d'un livret de recettes multiculturelles;
- Campagnes publicitaires sur les réseaux de Yahoo! et Québecor;
- Campagne d'influence avec Folks & Forks en trois phases (hiver, printemps et été);
- Recettes et publicités dans le magazine *5 ingrédients, 15 minutes* (quatre magazines, médias sociaux et infolettres 5-15 et vlog TikTok);
- Participation au magazine anniversaire pour célébrer les 20 ans de Pratico-Pratiques;
- Deux recettes à l'émission *Salut Bonjour* (à Pâques avec Aliments du Québec et à la mi-juin pour le BBQ);
- Campagne d'influence avec Le Fit Cook en deux phases (en mai et en juin);
- Publicité à l'émission de radio *Complètement midi*;
- Bannières publicitaires sur le réseau KO FRANCO (cinq sites Web) + story Instagram sur Magazine Véro;
- Commandite du concours BBQ à l'émission de radio *Complètement midi*;
- Collaborations avec Montpak International/Famille Fontaine pour la 2<sup>e</sup> édition du *BBQ à la ferme*;
- Collaboration avec Famille Fontaine pour la journée d'ouverture de l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe;
- Collaboration avec IGA Lamoureux de Saint-Joseph-du-Lac pour les Fêtes gourmandes de l'Abbaye d'Oka;
- Dégustations gratuites de mini-burgers de veau de grain effiloché au Festibière de Québec;
- Campagnes publicitaires Facebook, Instagram et Pinterest.

### Campagne multiculturelle

En collaboration avec des transformateurs, un projet pilote a été déployé à l'été 2024. L'objectif du projet était de faire connaître, renforcer la présence et stimuler les ventes de veau de grain sur le marché multiculturel.

L'agence Nourish Food Marketing, spécialisée dans la stratégie multiculturelle, a élaboré une campagne d'influence qui s'est déroulée de juin à août. Des micro-influenceurs et nano-influenceurs ont tourné des vidéos

dans lesquels on les voit se déplacer dans 13 boucheries halal de Québec, Montréal et des environs pour se procurer du veau de grain et le cuisiner pour les festivités de l'Aïd et la saison du BBQ.

### Entente avec Nielsen Canada

En 2024, une entente a été conclue avec Nielsen Canada afin d'obtenir le détail des ventes de chaque produit de veau pour les trois dernières années au Québec et en Ontario. Ces données permettent de suivre l'évolution des ventes du produit d'année en année et de mesurer l'impact des campagnes de promotion. Il est constaté que les ventes ont été meilleures lors des périodes où le budget alloué à la promotion était plus important. L'investissement dans le marketing est essentiel pour augmenter la visibilité, développer la notoriété, accroître les ventes et mieux comprendre le marché et les consommateurs.

## 5. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2025

En 2025, le secteur veau de grain entend consacrer ses efforts sur les dossiers suivants :

- Effectuer la mise en œuvre de la planification stratégique de la filière veau 2025-2029 et terminer les projets en cours en lien avec la planification stratégique 2020-2024;
- Travailler avec la CVA et le groupe de travail fédéral sur la compétitivité du veau pour faire connaître les enjeux prioritaires du secteur auprès des intervenants, des décideurs publics et des instances gouvernementales, notamment :
  - Les enjeux pouvant nuire à l'exportation internationale;
  - La mise à jour du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des veaux lourds* tout en se tenant informé de l'avancement des autres codes bovins;
  - Tout autre enjeu fédéral, provincial ou international pouvant affecter l'industrie du veau lourd;
- Conclure une entente avec les acheteurs de veaux de grain dans le cadre de la refonte de la mise en marché;
- Commencer les travaux internes permettant la mise en place du *Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de grain* dès qu'il sera homologué par la RMAAQ;
- Poursuivre la collaboration avec le comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers afin d'améliorer la qualité des veaux laitiers mis en marché et participer activement au Forum Veau;
- Poursuivre les travaux du projet Développement d'un système novateur de classement des carcasses de veau à l'échelle commerciale à partir de technologies éprouvées dans l'industrie de la viande;
- Entreprendre les travaux réglementaires nécessaires à la mise en place d'un système de classement pancanadien;
- Poursuivre les travaux du projet Évaluation d'un lactoreplaceur alternatif pour réduire le dépôt de gras dorsal des génisses croisées Holstein-Angus;
- Poursuivre les actions favorisant l'adaptation au *Règlement sur la santé des animaux partie XII: modification au règlement sur le transport des animaux* en collaboration avec les secteurs veau de lait et bovin de réforme et veau laitier;
- Réaliser le plan de promotion 2025.

# VEAUX DE GRAIN

## 6. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT

### 6.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être en production au moment de sa désignation;
- Être domicilié ou avoir son exploitation sur le territoire du groupe au *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* (Plan conjoint);
- Être inscrit dans la catégorie veaux de grain au Plan conjoint;
- Avoir élevé pour son compte ou celui d'autrui, ou avoir fait produire et offert en vente, au moins 50 veaux de grain au cours de l'année civile précédente;
- Dans le cas d'une personne morale ou d'une société, la personne physique mandatée doit également :
  - Être active dans l'entreprise bovine autrement que comme bailleur de fonds;
  - Détenir au moins 20 % de son capital-actions ou des parts sociales émises;
  - Siéger à son conseil d'administration, le cas échéant, et y détenir un droit de vote;
- Avoir payé les contributions dues dans le cadre du Plan conjoint ou, à défaut, avoir pris un recours pour les contester dans les 30 jours de leur facturation.

## 7. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)

# ATELIER DES PRODUCTEURS DE BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

## Projet d'ordre du jour

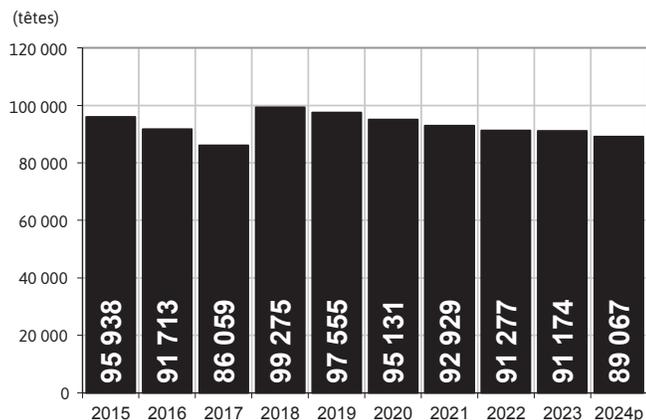
1. **ÉTAT DU MARCHÉ EN 2024**
2. **RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR BOVIN DE RÉFORME ET VEAU LAITIER EN 2024**
  - 2.1 **Mise à jour des pratiques de biosécurité dans les encans du Québec**
  - 2.2 **Veaux laitiers**
    - 2.2.1 **Qualité des veaux**
    - 2.2.2 **Veaux laitiers croisés boucherie**
  - 2.3 **Bovins de réforme**
    - 2.3.1 **Promotion Bœuf du Québec**
    - 2.3.2 **Projet Bœuf solidaire**
3. **ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2025**
  - 3.1 **Veaux laitiers**
    - 3.1.1 **Veaux laitiers de qualité**
  - 3.2 **Bovins de réforme**
    - 3.2.1 **Promotion Bœuf du Québec**
  - 3.3 **Projet naisseur-finisseeur de bouvillons de type laitier**
4. **CONSULTATION SUR LA HAUSSE DE CONTRIBUTION SPÉCIALE POUR LA PRODUCTION ET LA MISE EN MARCHÉ DES VEAUX LAITIERS**
5. **ÉLECTIONS DU REPRÉSENTANT ET DE SON SUBSTITUT AU COMITÉ**
  - 5.1 **Critères d'admissibilité**
6. **AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)**



# BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

## 1. ÉTAT DU MARCHÉ EN 2024

Figure 1 : Nombre de bovins du Québec réformés

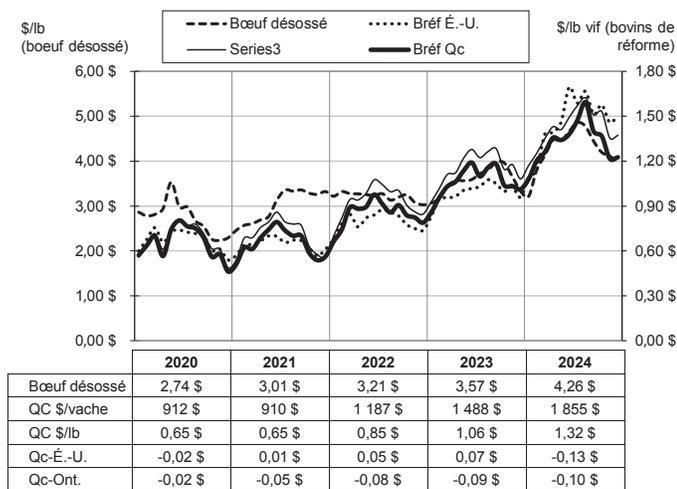


Source :  
• PBQ : Nombre de bovins de réforme mis en marché au Québec

En 2024, en moyenne 1 713 bovins de réforme ont été commercialisés chaque semaine par les producteurs dans les encans du Québec. Le volume de bovins de réforme mis en marché est en baisse de 2,4 % par rapport à 2023.

Ces données tiennent compte des bovins de réforme vendus dans les postes de commercialisation au Québec ainsi que ceux vendus à l'extérieur de la province selon l'entente sur la contribution nationale (Agence canadienne de prélèvement du bœuf).

Figure 2 : Prix des bovins de réforme au Québec, en Ontario et aux États-Unis et du bœuf désossé 85 % maigre au Canada

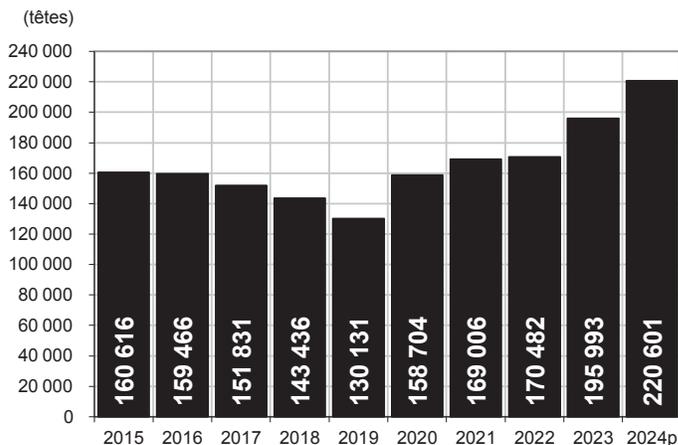


Sources :  
• PBQ : Prix de vente des bovins de réforme vendus dans les encans du Québec, Bréf QC (\$/lb)  
• PBQ : Revenus par tête pour un bovin de 1 400 lb vivant, Bréf QC (\$/tête)  
• Canfax : Prix de vente des bovins de réforme de toute catégorie vendus dans les encans de l'Ontario, Bréf ON  
• USDA : Prix de vente des bovins de réforme lean vendus dans les encans de New Holland en Pennsylvanie ramené en équivalent \$ CA, Bréf É.-U.  
• Canfax : Prix du bœuf désossé 85 % maigre vendu au Canada, Bœuf désossé

En 2024, le prix moyen des bovins de réforme a augmenté à 1,32 \$/lb vif comparativement à 1,06 \$/lb vif l'année précédente. Cette augmentation est causée par la forte demande pour la protéine bovine sur le marché nord américain.

Le prix de référence moyen du bœuf désossé s'est situé à 4,26 \$/lb en 2024 alors qu'il était de 3,57 \$ en 2023.

Figure 3 : Nombre de veaux laitiers du Québec mis en marché



Source :  
• PBQ : Nombre de veaux laitiers mis en marché au Québec

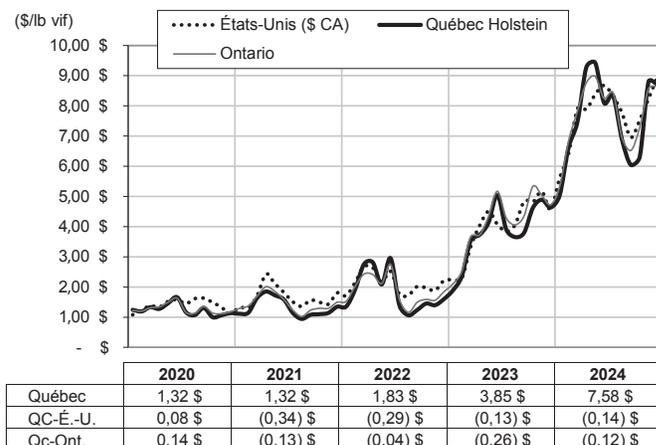
En moyenne, 4 242 veaux laitiers ont été commercialisés chaque semaine par les producteurs dans les encans du Québec en 2024.

Le volume total de veaux laitiers mis en marché prévu pour 2024 est de 220 601. Il s'agit d'une hausse de 11 % par rapport à 2023.

La proportion de veaux laitiers issus d'un croisement avec de la semence de taureau de boucherie commercialisés dans les encans du Québec a atteint 57 % en 2024.

Ces données tiennent compte des veaux laitiers vendus dans les postes de commercialisation au Québec ainsi que ceux vendus à l'extérieur de la province selon l'entente sur la contribution nationale (Agence canadienne de prélèvement du bœuf).

Figure 4 : Prix des bons veaux laitiers mâles au Québec, en Ontario et aux États Unis

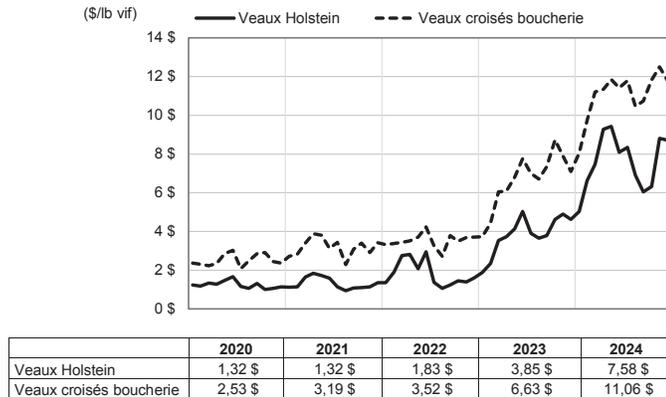


Sources :  
• PBQ : Prix de vente des veaux laitiers mâles vendus dans les encans du Québec  
• OCA : Prix de vente des veaux laitiers mâles vendus dans les encans de l'Ontario  
• USDA : Prix de vente des veaux laitiers mâles vendus dans les encans de New Holland en Pennsylvanie ramené en équivalent \$ CA, États-Unis

# BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

Les veaux laitiers mâles ont été commercialisés à un prix moyen annuel de 7,58\$/lb vif en 2024, soit 3,73\$/lb vif de plus que l'année précédente. Cette variation s'explique notamment par une très forte demande pour des sujets d'engraissement sur le marché américain et par un taux de change favorable à l'exportation de veaux vers les États-Unis.

**Figure 5 : Comparaison des prix des veaux laitiers et des veaux croisés boucherie mâles**



Sources :  
 • PBQ: Prix de vente des veaux laitiers et croisés boucherie mâles vendus dans les encans du Québec

En 2024, les bons veaux mâles Holstein se sont vendus 7,58\$/lb vif comparativement à 11,06\$/lb vif pour les bons veaux laitiers croisés boucherie. L'augmentation du nombre de veaux laitiers croisés boucherie entraîne une réduction de l'offre en veaux Holstein, ce qui a pour effet d'augmenter leurs prix à l'encan.

## 2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR BOVIN DE RÉFORME ET VEAU LAITIER EN 2024

### 2.1 MISE À JOUR DES PRATIQUES DE BIOSÉCURITÉ DANS LES ENCANS DU QUÉBEC

Les Producteurs de bovins du Québec ont lancé un projet de développement de protocoles de biosécurité spécifiquement conçus pour les encans du Québec. Ce projet vise à réduire les risques biosanitaires associés au transport et au rassemblement des bovins entre les fermes, particulièrement pour les bovins de réforme et les veaux laitiers. Il est essentiel de mettre en place des mesures rigoureuses pour garantir la sécurité sanitaire tout au long du processus de mise en marché. Ce projet est une étape importante pour améliorer les pratiques de biosécurité dans l'ensemble de l'industrie et renforcer la sécurité sanitaire, tout en soutenant les producteurs dans leur démarche de gestion des risques.

Le projet a pour but d'établir un protocole de biosécurité commun prenant en compte les spécificités de chaque encan, de créer une grille d'évaluation, d'accompagner les encans dans la mise en place des protocoles et de faire de la formation auprès des intervenants.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.

## 2.2 VEAUX LAITIERS

### 2.2.1 Qualité des veaux

Les résultats du projet de caractérisation pour le développement d'une certification des entreprises mettant en marché des veaux de qualité supérieure dans les encans ont été présentés aux membres du comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers (CMMBR). Le projet de recherche et développement a été réalisé en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du Programme de développement sectoriel 2018-2023. Les bonnes pratiques effectuées sur les fermes laitières et les améliorations à apporter pour accroître la qualité des veaux laitiers produits au Québec ont été ciblées dans le cadre de ce projet.

La qualité des veaux laitiers mis en marché est une préoccupation importante pour le secteur. Il a été convenu que le contexte n'est pas favorable à la mise en place d'une certification des entreprises, mais les travaux se poursuivront afin de trouver les meilleurs moyens de valoriser les veaux de qualité tout en réduisant le nombre de veaux de moindre qualité à l'encan.

### 2.2.2 Veaux laitiers croisés boucherie

Depuis plusieurs années, le secteur s'assure de suivre l'évolution du marché des veaux laitiers croisés boucherie. Le croisement Angus-Holstein est le plus utilisé et la demande est soutenue malgré l'augmentation du volume de veaux à l'encan. Cependant, afin de fournir de l'information à l'ensemble des producteurs, les croisements d'intérêts avec les races Jersey, Ayrshire et Suisse Brune sont également étudiés. En collaboration avec l'association Jersey Québec, des fiches d'information ont été produites et un webinaire spécifique aux besoins des éleveurs de races de couleur a été offert à chacune des associations de race (<https://cutt.ly/taureau-boucherie>). Un séjour en Idaho, aux États-Unis, a été organisé afin de visiter plusieurs entreprises et abattoirs pour en apprendre davantage sur l'utilisation de taureaux de race Charolais lors de l'insémination de vaches Holstein et Jersey.

Le marché des veaux laitiers croisés était abordé dans la conférence Le marché nord-américain de la viande bovine, présentée en Mauricie et en Outaouais. Le secteur bovin de réforme et veau laitier continue ses travaux dans le but de fournir de l'information aux producteurs de lait leur permettant de répondre aux besoins des acheteurs et ainsi maximiser leurs revenus.

# BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

## 2.3 BOVINS DE RÉFORME

### 2.3.1 Promotion Bœuf du Québec

Du 16 juillet au 15 décembre 2024, une campagne publicitaire, en deux phases, a eu lieu sur la [page Facebook Mangez le Bœuf du Québec](#). L'objectif était d'appuyer les ventes des produits Viandes de l'Est (marque de commerce du Groupe ADEL) tout en valorisant le logo de certification de provenance Bœuf du Québec. La première phase de la campagne présentait le bœuf haché dans un contexte de BBQ et la seconde le présentait dans des plats du quotidien. Des images vidéo d'une boucherie de la région de Québec ont également été diffusées.

Les Jeux du Québec se tiendront du 25 juillet au 2 août 2025 à Trois-Rivières. Les 3 500 athlètes âgés de 12 à 17 ans et l'ensemble des bénévoles bénéficieront d'une commandite de viande permettant de faire la promotion de Bœuf du Québec lors de l'évènement.

### 2.3.2 Projet Bœuf solidaire

Inspiré par le projet Viande solidaire du Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie, en collaboration avec le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, le secteur a mis sur pied un comité Bœuf solidaire afin de promouvoir des initiatives semblables ailleurs au Québec. Le projet Bœuf solidaire consiste à valoriser la viande de bovins fragilisés tout en aidant les différents acteurs des Banques alimentaires du Québec (BAQ) et de Moisson Québec à fournir de la viande bovine à leurs bénéficiaires. La coordination du projet est effectuée par les BAQ et a permis de démarrer des projets pilotes dans certaines régions. Il permet également de valoriser des bovins qui ne pourraient pas l'être autrement et d'éviter le gaspillage de milliers de livres de viande.

## 3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2025

### 3.1 VEAUX LAITIERS

#### 3.1.1 Veaux laitiers de qualité

En collaboration avec les secteurs veau de lait et veau de grain, le secteur veau laitier participe aux travaux de réflexion et de concertation de la planification stratégique 2025-2029 de la filière veau. L'amélioration du bien-être, de la santé et de la qualité des veaux laitiers commercialisés dans les encans demeure une priorité du secteur. Les travaux à venir portent principalement sur l'amélioration des informations affichées dans l'arène de vente et sur la sensibilisation des producteurs à l'importance de livrer des veaux en santé à l'encan.

## 3.2 BOVIN DE RÉFORME

Le secteur bovin de réforme souhaite s'assurer que tous les bovins commercialisables sont valorisés en respect des lois et règlements en vigueur. Au cours de la prochaine année, une réflexion sur le *Règlement sur la production et la mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers du Québec* sera effectuée par l'agence de vente afin d'améliorer les conditions de mise en marché et qu'elle soit mieux organisée et plus efficace, notamment en matière de bovins fragilisés.

### 3.2.1 Promotion Bœuf du Québec

Le secteur bovin de réforme et veau laitier poursuit son implication dans le développement de la certification collective Bœuf du Québec et dans la mise en place de nouveaux partenariats. Un consultant a été embauché dans le but d'augmenter l'utilisation de la marque de certification par les abattoirs et les transformateurs et pour faire connaître la nouvelle certification auprès des distributeurs et des détaillants afin de retrouver des produits certifiés à travers la province.

## 3.3 PROJET NAISSEURS-FINISSEURS DE BOUVILLONS DE TYPE LAITIER

Le 7 avril 2025, une journée d'information destinée aux producteurs de lait qui souhaitent effectuer la finition de leurs veaux laitiers en bouvillons aura lieu à Drummondville et par vidéoconférence. Cette journée, organisée en collaboration avec le secteur bouvillon d'abattage, comportera un panel de producteurs et des conférences de professionnels sur la mise en marché, la nutrition, le choix de taureau et les aspects de santé des bouvillons laitiers.

## 4. CONSULTATION SUR LA HAUSSE DE CONTRIBUTION SPÉCIALE POUR LA PRODUCTION ET LA MISE EN MARCHÉ DES VEAUX LAITIERS

Malgré l'augmentation du nombre de veaux laitiers, l'agence de vente des bovins de réforme et veaux laitiers se trouve dans une situation financière critique. En effet, les revenus associés aux contributions provenant des veaux laitiers représentent une faible portion du budget annuel de l'agence. À cela, il faut ajouter la hausse généralisée de l'ensemble des postes de dépenses en raison de l'inflation, en plus de celles nécessaires pour améliorer la sécurité informatique.

Le volume des bovins de réforme mis en marché a diminué d'environ 11% depuis 2020, alors que celui des veaux laitiers a augmenté de près de 50% pour la même période. Selon les prévisions, le volume de bovins de réforme devrait se stabiliser, alors que celui des veaux laitiers pourrait diminuer, surtout si le prix du marché baisse dans les prochaines années.

# BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

Le tableau ci-dessous permet de voir l'évolution des revenus et des dépenses de l'agence de vente pour les cinq prochaines années si la contribution spéciale pour la production et la mise en marché des veaux laitiers (Contribution) reste identique. Dans ces conditions, le ratio avoir/dépenses de l'agence de vente sera de moins de 50 % à compter de l'année 2028. Le budget adopté pour l'année 2025 ne prévoit aucune dépense associée à des études ou des projets spéciaux.

## Budgets prévisionnels sans hausse de contributions

	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Total des revenus</b>	<b>375 400 \$</b>	<b>369 000 \$</b>	<b>355 500 \$</b>	<b>355 500 \$</b>	<b>355 500 \$</b>
Bovins de réforme	294 400 \$	288 000 \$	288 000 \$	288 000 \$	288 000 \$
Veaux laitiers	81 000 \$	81 000 \$	67 500 \$	67 500 \$	67 500 \$
<b>Total des dépenses*</b>	<b>375 519 \$</b>	<b>434 907 \$</b>	<b>445 780 \$</b>	<b>456 924 \$</b>	<b>468 347 \$</b>
Surplus (Déficit)	(119) \$	(65 907) \$	(90 280) \$	(101 424) \$	(112 847) \$
Évolution de l'avoir	437 570 \$	371 663 \$	281 383 \$	179 959 \$	67 112 \$
Ration avoir/dépenses	117 %	85 %	63 %	39 %	14 %

Hypothèse production annuelle :

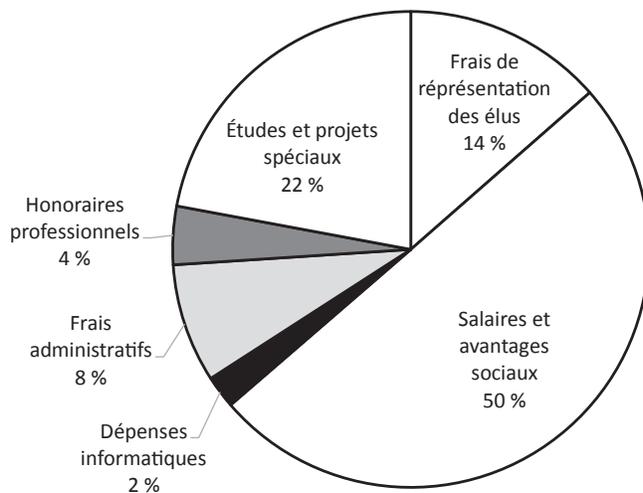
- Bovins de réforme : 92 000 en 2025 puis 90 000 pour les années suivantes
- Veaux laitiers : 180 000 en 2025 et 2026 puis 150 000 pour les années suivantes

50 000 \$ ont été ajoutés aux dépenses en 2026 et les années suivantes

\*Selon un taux d'inflation de 2,5%

Les membres du CMMBR ont étudié la situation financière dans un objectif de poursuivre leur implication dans les filières veau et bœuf et d'améliorer l'équité budgétaire entre les secteurs bovin de réforme laitier, bovin de réforme de boucherie et veau laitier. Dans le graphique montrant la répartition des dépenses de l'agence de vente en 2023, 74 % des dépenses associées aux études et projets spéciaux étaient destinés à améliorer la production et la mise en marché des veaux laitiers.

## Répartition des dépenses de l'agence de vente en 2023



Une hausse du financement par le biais de la contribution est nécessaire. Ainsi, la hausse proposée devrait permettre de maintenir les services offerts aux producteurs par l'agence de vente et de continuer à collaborer aux travaux des deux planifications stratégiques.

# BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

Des projets de mise en marché pour les veaux laitiers découleront de la mise à jour de la planification stratégique de la filière veau 2025-2029. De plus, des dépenses pour le développement informatique du programme d'affichage dans les encans pourraient être à prévoir dans les prochaines années afin d'améliorer la mise en marché des veaux laitiers. Parallèlement, la filière bœuf souhaite repenser la mise en marché des bovins fragilisés afin qu'elle soit mieux ordonnée et plus efficace.

Par conséquent, le CMMBR recommande de hausser la contribution de 1,05 \$ par veau laitier mis en marché, applicable à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025, pour passer de 0,45 \$ à 1,50 \$ par veau laitier. À titre informatif, la contribution est de 0,45 \$ depuis le 1<sup>er</sup> mai 2008.

Le tableau ci-dessous présente les budgets prévisionnels de l'agence de vente avec une hausse de la contribution de 1,05 \$ par veau laitier mis en marché.

## Budgets prévisionnels avec une contribution de 1,50 \$ sur les veaux laitiers

	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Total des revenus</b>	<b>375 400 \$</b>	<b>558 000 \$</b>	<b>513 000 \$</b>	<b>513 000 \$</b>	<b>513 000 \$</b>
Bovins de réforme	294 400 \$	288 000 \$	288 000 \$	288 000 \$	288 000 \$
Veaux laitiers	81 000 \$	270 000 \$	225 000 \$	225 000 \$	225 000 \$
<b>Total des dépenses*</b>	<b>375 519 \$</b>	<b>434 907 \$</b>	<b>445 780 \$</b>	<b>456 924 \$</b>	<b>468 347 \$</b>
Surplus (Déficit)	(119) \$	123 093 \$	67 220 \$	56 076 \$	44 653 \$
Évolution de l'avoir	437 570 \$	560 663 \$	627 883 \$	683 959 \$	728 612 \$
Ration avoir/dépenses	117 %	129 %	141 %	150 %	156 %

Hypothèse production annuelle :

- Bovins de réforme : 92 000 en 2025 puis 90 000 pour les années suivantes
- Veaux laitiers : 180 000 en 2025 et 2026 puis 150 000 pour les années suivantes

50 000 \$ ont été ajoutés aux dépenses en 2026 et les années suivantes

\*Selon un taux d'inflation de 2,5 %

**Êtes-vous en accord avec la recommandation du comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers à l'effet de hausser la contribution spéciale pour la production et la mise en marché des veaux laitiers de 1,05 \$ par veau laitier mis en marché, applicable à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025 ?**



OUI



NON

## 5. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT ET DE SON SUBSTITUT AU COMITÉ

### 5.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être en production au moment de sa désignation;
- Être domicilié ou avoir son exploitation sur le territoire du groupe au Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec (Plan conjoint);
- Être inscrit dans la catégorie bovins de réforme au Plan conjoint;
- Dans le cas d'une personne morale ou d'une société, la personne physique mandatée doit également :
  - Être active dans l'entreprise bovine autrement que comme bailleur de fonds;
  - Détenir au moins 20 % de son capital-actions ou des parts sociales émises;
  - Siéger à son conseil d'administration, le cas échéant, et y détenir un droit de vote;
- Avoir payé les contributions dues dans le cadre du Plan conjoint ou, à défaut, avoir pris un recours pour les contester dans les 30 jours de leur facturation.

## 6. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)



**Maïa**  
Services  
Vétérinaires inc.

**Passion.**  
**Innovation.**  
**Excellence.**

au service du bœuf canadien !



[info@maiasv.com](mailto:info@maiasv.com) | 1 888 372-2621

[maiasv.com](http://maiasv.com)



**Le plus important regroupement d'encans d'animaux vivants de l'est du Canada**

#### **SAINT-ISIDORE**

M. Edoardo Maciocia  
Directeur

2020, rang de la Rivière  
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0  
Téléphone : 418 882-6301  
Sans frais : 1 866 839-9475  
Télécopieur : 418 882-0731  
[maeq@globetrotter.net](mailto:maeq@globetrotter.net)

#### **VENTES RÉGULIÈRES**

**Bovins de réforme et veaux laitiers**  
Lundi et mercredi

**Veaux d'embouche**  
Vendredi

#### **SAINT-HYACINTHE**

M. Mario Maciocia  
Directeur

5110, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1T9  
Téléphone : 450 796-2612  
Sans frais : 1 877 796-2612  
Télécopieur : 450 796-2298  
[reseauencanquebec@cgocable.ca](mailto:reseauencanquebec@cgocable.ca)

#### **VENTES RÉGULIÈRES**

**Bovins de réforme et veaux laitiers**  
Lundi et mercredi

#### **DANVILLE**

M. Edoardo Maciocia  
Directeur

1451, route 116  
Danville (Québec) J0A 1A0  
Téléphone : 819 839-2781  
Télécopieur : 819 839-3849  
[encan@qc.aira.com](mailto:encan@qc.aira.com)

#### **VENTES RÉGULIÈRES**

**Bovins de réforme et veaux laitiers**  
Mardi



## Célébrons 50 ans d'excellence des Producteurs de bovins du Québec



Toute l'équipe des Services Vétérinaires Ambulatoires Triple-V est fière de soutenir Les Producteurs de bovins du Québec et de souligner leur 50<sup>e</sup> anniversaire de croissance et progrès dans l'industrie bovine au Québec.

Nous vous convions à nous rejoindre lors de l'Assemblée générale annuelle les 25 et 26 mars 2025 pour marquer cet anniversaire exceptionnel et échanger sur l'avenir de notre industrie.

Services vétérinaires ambulatoires

**TRIPLE**<sup>V</sup> inc.

450 546-9000 | [triple-v.ca](http://triple-v.ca) | 



Les Producteurs  
de bovins du  
Québec



**LES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC**

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 305, Longueuil (Québec) J4H 4G2

Tél.: 450 679-0530 • [pbq@upa.qc.ca](mailto:pbq@upa.qc.ca)

[bovin.qc.ca](http://bovin.qc.ca)